

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Bejaïa
Faculté des lettres et des langues
Département de français

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master II

Spécialité : sciences du langage

Thème

*Étude comparative des représentations de la langue française
chez les étudiants de médecine et les sciences infirmières à
l'université de Bejaïa. (Pôle Aboudaou).*

Réalisé par :

Zoulikha ADRAR

Sous la direction de :

M^{me} Kahina BELLIL

2013/2014

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre théorique.....	5
Partie1 : la situation sociolinguistique en Algérie.....	6
Partie2 : approche théorique des représentations.....	19
Chapitre pratique :.....	32
Partie1 : considérations méthodologiques.....	33
Partie2 : analyse et interprétation des résultats.....	39
Conclusion générale.....	76

Remerciements :

Toute ma gratitude va vers ma directrice de recherche, pour ses orientations, ses conseils attentionnés et stimulants, ses remarques judicieuses et sa disponibilité. Je tiens à lui exprimer ma reconnaissance et mon profond respect.

Je remercie les membres de jury d'avoir accepté d'examiner ce travail.

Dédicaces :

Je dédie ce modeste travail à la mémoire de mon père qui m'a toujours encouragé pour réussir mes études avec succès, que Dieu le tout puissant lui accorde sa sainte miséricorde et l'accueille en son vaste paradis, Dieu ait son âme, ainsi qu'à ma mère que j'adore, mes chers frères et sœurs, et surtout à celui qui a été à mes côtés durant la réalisation de ce travail, mon fiancé et mon bien-aimé Samir, ainsi qu'à ma belle famille qui m'ont soutenu.

Zoulikha

Introduction
générale

Présentation du sujet de recherche :

Il est certain que l'Algérie se caractérise par le croisement de plusieurs langues telles que le kabyle, l'arabe et le français, etc. Le contexte algérien est donc riche et plurilingue. Les représentations que les locuteurs algériens se font des langues disponibles sur le marché linguistique seront nombreuses et variées.

Notre thème de recherche s'inscrit dans le champ de la sociolinguistique, plus précisément dans celui des représentations linguistiques au sein de la faculté de médecine de l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa, qui comporte deux filières différentes, celle de médecine et celle des sciences infirmières.

Le but de notre présente recherche est de dégager les différentes variantes entre les représentations des étudiants de médecine et ceux des sciences infirmières à l'égard de la langue française, à travers une étude comparative, et le rôle de cette langue dans leur cursus universitaire ainsi que dans leur vie quotidienne.

Notre objectif sera donc de cerner les représentations que se font ces étudiants de la langue française, et nous tenterons aussi de voir si la différence de spécialité et la provenance de ces derniers influencent leurs représentations.

Problématique :

Notre problématique s'articulera essentiellement autour de deux questions principales auxquelles nous tenterons d'adopter des éléments de réponse, il y a lieu de noter que l'intérêt sera porté aux différences entre les représentations des étudiants spécialisés en médecine et ceux spécialisés en sciences infirmières à l'égard de l'usage de la langue française.

Les deux questions qui constituent notre problématique sont les suivantes :

- ✓ que représente la langue française pour les étudiants de médecine et ceux des sciences infirmières ?
- ✓ et quel est l'impact de cette langue sur leur apprentissage et sur leur vie quotidienne ?

Choix et motivation :

Le choix de ce thème, à savoir étude comparative des représentations de la langue française chez les étudiants de médecine et les sciences infirmières à l'université de Bejaïa, répond à plusieurs facteurs qui se combinent.

Notre motivation est dictée d'une part, par les comportements langagiers des étudiants de médecine et ceux des sciences infirmières, c'est-à-dire une comparaison entre leurs productions langagières dans le domaine de médecine ainsi que dans leur vie quotidienne ; d'autre part, par la fréquence du phénomène observé qui est les représentations que se font de la langue française.

Ce phénomène spécifique des représentations linguistiques des étudiants identifiera les phénomènes sociolinguistiques qui se dégagent de leurs productions langagières. Signalons que l'université est le lieu idéal pour cette étude, vu la présence de plusieurs langues d'enseignements d'une part et le parler particulier qu'adoptent les étudiants, d'autre part. Autrement dit, les étudiants, ont pour langue maternelle soit le berbère ou l'arabe dialectal, comme langue seconde l'arabe classique et le français comme langue étrangère, c'est un véritable croisement de langues.

Nous tenterons donc de déterminer ce qui caractérise les représentations linguistiques que se font les étudiants de médecine et ceux des sciences infirmières du département de médecine, de l'université de Bejaïa ; un sujet qui nous paraît intéressant en terme de déficit d'enquête sociolinguistique, portant sur les langues dans l'enseignement supérieur précisément dans le département de médecine et des sciences infirmières et sur les productions langagières des étudiants.

Nous nous sommes intéressée particulièrement aux étudiants en médecine et en sciences infirmières, ces derniers savent ce qu'une recherche scientifique, c'est pour cela que nous comptons qu'il aura des débats importants et un champ d'étude sur lesquels nous tenterons d'apporter des réponses à notre problématique posée au départ. De plus, parce que les représentations de ces étudiants relèvent d'une grande importance et sont essentielles à toute planification linguistique.

Hypothèses :

L'hypothèse peut être envisagée comme une réponse anticipée que le chercheur formule à sa question spécifique de recherche.

Nous supposons les hypothèses suivantes :

1. pour les étudiants de médecine, la langue française est une langue très riche et plus scientifique par rapport à d'autres langues telles que l'arabe et le berbère.
2. les étudiants de médecine préfèrent que leur apprentissage soit en langue française ; contrairement à certains étudiants des sciences infirmières, qui souhaitent que la langue arabe soit intégrée dans leur apprentissage pour mieux éclaircir leurs cours.
3. Les étudiants de médecine et ceux des sciences infirmières s'intéressent uniquement au français médical ; mais en dehors du cadre pédagogique ils n'y s'intéressent pas.

Structuration du travail :

Notre travail sera organisé en deux grands chapitres, le premier est théorique, le second est pratique. Chacun de ces deux chapitres comportera deux parties.

Le chapitre théorique s'organise en deux parties dont la première s'intéressera à la présentation de la situation sociolinguistique en Algérie, à cet effet, nous allons recourir à l'histoire pour expliquer comment s'est implantée la langue française en Algérie puis dans le territoire universitaire. La deuxième partie, du chapitre théorique sera consacrée à la définition de quelques concepts sociolinguistiques qui ont une relation avec notre thème (représentation, préjugé et stéréotype, contact des langues, l'identité...).

Le chapitre pratique sera aussi organisée en deux parties, la première traitera les considérations méthodologiques, la deuxième se focalisera sur l'analyse, l'interprétation des résultats obtenus par voie de questionnaire et d'entretien et la vérification de nos hypothèses émises au départ.

Chapitre théorique

*Partie 1 : la situation
sociolinguistique en
Algérie*

Introduction :

Notre sujet s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique. Dans ce chapitre théorique, divisé en deux parties, nous nous intéresserons d'abord à la présentation de la situation sociolinguistique de l'Algérie (les langues en présence), puis à celle de Bejaïa et précisément au sein de la faculté de médecine de l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa. Et la deuxième partie comportera la définition de quelques concepts clés qui ont une relation avec notre thème tels que : représentation et attitude, contact des langues, préjugé et stéréotype, sécurité et insécurité linguistique, etc.

1. La situation sociolinguistique en Algérie:

La situation sociolinguistique en Algérie a connu, depuis l'indépendance, une situation conflictuelle. Au lendemain de l'indépendance, les autorités algériennes ont voulu éradiquer la langue française qui a été imposée par le colonisateur français durant 132 ans d'occupation.

Il est certain que la situation sociolinguistique en Algérie se caractérise par la coexistence de plusieurs langues, donc l'Algérie est un pays plurilingue, à cela le linguiste Abdelhamid S. affirme que : « *le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* »¹ ; ce plurilinguisme du paysage linguistique en Algérie est du à son histoire et sa géographie.

En effet, malgré cette situation sociolinguistique complexe, l'Algérie a adopté la politique d'unilinguisme qui consiste à favoriser une seule langue sur les plans politiques, juridiques, social, économiques, etc.

1.1 Les langues et les variétés en contact :

Le terrain sociolinguistique algérien reflète un plurilinguisme constitué de l'arabe littéraire, l'arabe dialectal, le berbère et ses variétés (le kabyle, le chaoui et le targui), le français et l'anglais.

¹ Abdelhamid S., 2002, *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna*, thèse de doctorat, université de Batna, p 33.

1.1.1 L'arabe classique :

Après l'indépendance en 1962, l'arabe classique est devenu la langue nationale et officielle de l'Algérie. La langue arabe s'est implantée en Algérie suite à la propagation de l'Islam en Afrique du Nord ; la linguiste Taleb Ibrahim Kh. le confirme : « *c'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles* »². Depuis elle n'a pas cessé de gagner du territoire et à imposer son usage. L'arabe est devenu une référence de l'identité arabo-musulmane. En effet, cette langue est devenue présente dans tous les secteurs surtout celui de l'éducation, à ce sujet, la linguiste Taleb Ibrahim Kh. souligne que « *depuis l'indépendance, nous assistons à une lente mais sûre récupération par la langue arabe de sa place dans le système éducatif, la langue arabe est passée de statut de langue enseignée au statut de langue dans laquelle sont enseignées toutes les autres matières* »³. Toutes les institutions de l'État fonctionnent en langue arabe, l'enseignement se fait en langue arabe, et l'administration, aussi, fonctionne en cette même langue.

La langue arabe classique est exclusivement apprise et utilisée dans des contextes formels particuliers. Elle demeure la langue des écrivains, des hommes de lettres, des spécialistes de l'étude du coran, etc.

1.1.2 La politique d'arabisation :

La politique linguistique est définie par Calvet L.-J. par : « *nous appellerons politique linguistique un ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale* ». À son tour, la politique d'arabisation en Algérie est définie par la linguiste Taleb Ibrahim Kh. comme suit : « *généralisation de l'utilisation de la langue arabe* », elle consiste à remplacer la langue française par la langue arabe classique dans tous ses usages en Algérie. Elle vise aussi à donner à l'arabe classique la place des langues parlées c'est-à-dire l'arabe dialectale et le berbère. « *Le gouvernement algérien voulait réaliser la face culturelle de l'indépendance en mettant*

² Taleb Ibrahim Kh., 1997, *Les Algériens et leur(s) langues(s)*, El Hikma, Alger, p5.

³ Taleb Ibrahim Kh., 1997, *Op. Cit.* p.77.

en place une politique d'arabisation »⁴. L'arabisation était donc le seul moyen pour supplanter la langue française considérée comme la langue du colonisateur.

Cette politique est définie par l'auteur Benrabe M. comme ceci : « *l'arabisation consiste à enseigner et à imposer l'arabe classique, à savoir une langue essentiellement écrite qui n'est toujours pas comprise par la plus grande partie de la population* »⁵. Il s'agit donc dans cette politique d'imposer, à leur tour, non pas l'arabe compris et parlé par la plupart du peuple, mais l'arabe classique, la langue officielle et statutaire en Algérie. Par ailleurs, l'auteur Benrabe M. explique que l'arabisation n'est pas seulement une politique linguistique, mais elle vise également l'être tout entier, autrement dit l'identité algérienne.

Mais l'arabe classique qui a été choisi comme langue nationale et officielle de l'État ne peut pas structurer l'identité algérienne, car elle est très distante (une grande partie des Algériens ne la comprennent pas).

De plus, les autorités algériennes ont exprimé la promulgation de cette politique par leur référence au coran et leur appartenance à un État arabe et musulman d'un côté, et de l'autre, leur haine du colonisateur.

En outre, malgré tous ces efforts pour se débarrasser de la langue française en interdisant l'emploi, ce qui a été le cas dans les années 1980, le français reste la langue de culture et de formation, elle est omniprésente dans le milieu social des Algériens et dans tous les foyers à travers la télévision, elle a concurrencé l'arabe classique dans plusieurs domaines économiques, administratifs, etc.

1.1.3 L'arabe dialectal ou l'arabe parlé :

Toutefois, les Algériens se tiennent à l'écart de cette langue (l'arabe classique) vu qu'elle est réservée au domaine formel, ce qui n'est pas le cas pour l'arabe dialectal, appelé par certains, arabe algérien. L'arabe dialectal est la langue maternelle d'une grande majorité des Algériens. Cette langue est utilisée dans les contextes informels,

⁴ Grandguillaume G., 2004, *La francophonie en Algérie*, in <http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/9504>, article en ligne consulté le 24/02/2014.

⁵ Benrabe R., 1999, *Langue et pouvoir en Algérie*, in <http://etudesafricaines.revues.org/132>, article en ligne consulté le 22/02/2014.

elle est dénommée langue vernaculaire et elle n'est ni officielle ni enseignée mais permet l'intercompréhension entre locaux qui varient selon les régions.

Cette langue dénommée dialecte, reflète l'histoire de ce pays, car elle est issue d'un mélange du berbère, du français et du turque, etc. Le professeur Arezki A. souligne : « *bien que d'un usage fort répandu, il est dénommé péjorativement dialecte et considéré inapte à véhiculer la science et à être enseigné* »⁶.

Même si l'arabe dialectal n'a aucun statut, son usage lui préserve une place très importante au sein de la société algérienne. Les échanges quotidiens de la population, en matière de communication, se font en arabe dialectal d'où l'appellation parfois d'arabe populaire. Actuellement, l'arabe dialectal s'est infiltré même dans les endroits qui ne lui sont pas réservés. Il se voit utiliser par des enseignants en classe, par des animateurs de télé, par les journalistes et même par les représentants du gouvernement.

1.1.4 Le berbère ou tamazight :

Après l'indépendance, la langue berbère, comme l'arabe dialectal, a subi l'impact de la politique d'arabisation qui tend à promouvoir et généraliser l'utilisation de la langue arabe classique, dans le but d'une unification nationale. Le berbère bien qu'il soit présent dans les pratiques journalières des locuteurs berbérophones et vivace dans leurs communications quotidiennes ne bénéficie pas d'un statut privilégié, comme le confirme Zaboot T. : « *le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesure administrative ou politique, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement* »⁷, ce qui a poussé les berbérophones à revendiquer un statut officiel pour leur langue.

Les berbérophones, mécontents de la condition de leur langue ; demandent que le berbère soit reconnu comme la langue propre des régions berbérophones comme la Kabylie. Ils demandent également que la langue berbère soit reconnue comme langue nationale et officielle de l'Algérie, ce qui impliquerait le droit pour tout citoyen d'utiliser la langue berbère dans les circonstances de la vie publique.

Depuis 1989, une série d'actions de masses spectaculaires a confirmé l'affirmation identitaire des berbères d'Algérie : plusieurs grèves générales en Kabylie, des

⁶ Arezki A., *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien*, in <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20Abdenour.pdf>, article en ligne consulté le 11/02/2014.

⁷ Zaboot T., 1989, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, p.50.

manifestations d'une grande ampleur à Tizi-Ouzou, Bejaïa et Alger en 1991, le boycott scolaire général de septembre 1994, d'autres manifestations sanglantes en 1994 et les événements du printemps noir en 2001. Toutes ces revendications adoptées par les berbérophones ont abouti à la création d'un haut commissariat à l'amazighité en 1995, à l'intégration de la langue berbère dans plusieurs écoles du pays et à la reconnaissance du berbère comme langue nationale en 2002.

Le berbère se présente sous forme de plusieurs dialectes qui sont :

-le kabyle : pratiqué dans le Nord du pays, principalement dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa et Bouira.

-le chaoui : parlé par les chaouis qui occupent les Aurès, massif montagneux de l'Algérie méridionale.

-le m'zab : employé par les mozabites qui vivent dans le Nord du Sahara algérien dont la principale ville c'est Ghardaïa.

-le targui : pratiqué par les Touaregs qui vivent dans le Sahara, communauté que nous appelons aussi « les hommes bleus ».

« *Le berbère ou le tamazight demeure un élément constitutif fondamental de la réalité linguistique algérienne au même titre que l'arabe et le français* »⁸, il bénéficie d'un statut national, mais son avenir en Algérie demeure incertain d'autant que l'arabe dialectal algérien.

1.1.5 Le français :

Au moment de la colonisation, le français occupait une place primordiale dans le vécu des Algériens, et prédominait comme un moyen indispensable de promotion sociale. Le sociologue Sayad A. écrit : « *parler français, et à plus forte raison pouvoir le lire et l'écrire, reste encore aujourd'hui la condition non seulement de la réussite sociale et économique mais aussi pour beaucoup le moyen de la simple insertion dans le monde moderne et, pour commencer, de l'obtention d'un travail* »⁹. Effectivement,

⁸ Sebaa R., 1999, Cité par Y. Derradji, in « La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ? », dans les cahiers du SLADD, université Mentouri Constantine, SLADD (janvier 2004), p. 22.

⁹ Sayad A., 1967, « Bilinguisme et éducation en Algérie », Cahiers du Centre de sociologie européenne, Paris, Mouton.

le français est considéré comme la langue du savoir, des connaissances scientifiques, techniques et économiques. Les récentes réformes prouvent son utilité et son importance en lui accordant toujours une place privilégiée en tant que langue véhiculaire. Elle est enseignée dès la troisième année du primaire avec le nouveau système et comme première langue étrangère au secondaire et dans les études supérieures elle est la langue d'enseignement dans plusieurs filières notamment la médecine ou les disciplines expérimentales et techniques.

1.1.6 L'anglais :

L'anglais n'a pas de connotation liée à une entité colonisatrice ou à un passé en commun avec l'Algérie ou le Maghreb. Il a le statut de pure langue étrangère. Cette langue fonctionne comme langue d'accès à la technologie, la civilisation et à la modernité. Sa présence sur le marché linguistique algérien n'est pas pertinente mais dynamique, l'anglais joue donc sur un terrain neutre et est associé à la science et à sa réussite. L'anglais n'est donc pas confronté aux autres langues nationales ou locales. Il apparaît fortement dans le milieu scolaire, et constitue un espace propre. Il est enseigné comme une langue étrangère dès la deuxième année du cycle moyen, et dans l'enseignement supérieur, apparaît comme langue de spécialité dans les départements de langue et littérature anglaises. De plus, Algerian Learning Centers (ALC), pionnier de l'enseignement de la langue anglaise en Algérie, poursuit son ascension en renforçant ses performances à travers la diversification de son offre.

« La langue anglaise universelle est plus que jamais la langue des affaires. Elle est même devenue un critère de sélection déterminant dans toute nouvelle embauche », a déclaré Chaib H., directeur général de l'ALC, présentant une méthode infaillible pour apprendre la langue de Shakespeare de manière très pratique.

Après avoir présenté les langues et variétés en contact en Algérie, nous allons passer à la situation sociolinguistique à Bejaïa et plus précisément au sein de la faculté de médecine de l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa.

2. Bejaïa et les langues en présence :

Bejaïa est une ville qui se situe au Nord de l'Algérie, elle est souvent désignée sous le nom francisé de « Bougie », nom officiel durant la colonisation ; elle a toujours été

la proie des colonisateurs et des envahisseurs. Malgré les nombreuses langues qui se sont succédées, Bejaïa a pu garder sa langue d'origine « berbère » et cela est du probablement à sa situation géographique, une région montagneuse, un relief qui a permis la préservation de cette langue.

L'aspect linguistique de la ville de Bejaïa a toujours suscité l'intérêt des chercheurs en sociolinguistique étant donné que les locuteurs bougiotes varient dans leurs pratiques langagières, ils se trouvent séparer entre l'usage de plusieurs langues qui sont effectivement : le kabyle, langue maternelle de la majorité des habitants de cette ville ; l'arabe standard, langue nationale et officielle dont l'usage est réservé à des situations formelles tels : l'administration et l'enseignement ; le français qui est présent dans plusieurs secteurs comme l'enseignement (langue seconde) dans les établissements privés, les échanges commerciaux, la publicité, etc. Toute cette diversité linguistique fait de Bejaïa, une ville plurilingue par excellence, on dit qu'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communication.

Puisque notre travail de recherche va se dérouler à Bejaïa, précisément au sein de la faculté de médecine de l'université de Bejaïa, il nous semble nécessaire de parler de la situation sociolinguistique de cette dernière.

2.1 Situation sociolinguistique de l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa :

Durant la dernière décennie, l'université de Bejaïa a connu une extension fulgurante au niveau de ses infrastructures. Plusieurs filières (médecine, architecture, interprétariat, sociologie,...) ont fait leur entrée dans le milieu étudiantin béjaoui. Cela a permis à de nombreux étudiants venus de différentes régions d'Algérie, et à des étrangers (particulièrement africains) de s'y installer. L'université est devenue un lieu de confrontation des langues et des cultures. Pas un jour ne passe sans qu'il y ait un débat sur différents phénomènes sociolinguistiques. Ajoutons à cela l'activité militante fortement ancrée dans la région en faveur du berbère et de la démocratie. Les discussions suscitées par les langues y sont fréquentes (et à partir des moindres prétextes), toujours passionnés, souvent polémiques, parfois extrémistes. Par ailleurs, se situant dans une région amazighophone, l'université de Bejaïa présente des

caractéristiques sociolinguistiques et culturelles spécifiques. En effet, la politique linguistique menée en Algérie depuis l'indépendance, caractérisée par l'arabisation et le rejet des autres langues du pays a créé un sentiment de rejet de la langue officielle et par ricochet de la culture véhiculée par cette langue. Plusieurs manifestations militantes en faveur de la langue amazighe, parfois violentes et sanglantes ont eu lieu dans la région.

Après avoir présenté la situation sociolinguistique de Bejaïa puis celle de l'université Abderrahmane Mira, nous allons faire un aperçu historique de la faculté de médecine en tant que c'est le lieu du déroulement de notre travail de recherche, à savoir l'étude comparative des représentations de la langue française chez les étudiants de médecine et les sciences infirmières.

2.2 Historique de la faculté de médecine :

La faculté de médecine de l'université de Bejaïa a été créée par décret exécutif n°07-271 du 11 septembre 2007 modifiant et complétant le décret exécutif n°98-218 du 07 juillet 1998 portant la création de l'université de Bejaïa.

-Première promotion en septembre 2007 :

La faculté de médecine accueille des effectifs importants. Pour l'année 2007, la faculté comporte 121 étudiants dans tous les niveaux. Elle dispense plusieurs heures d'enseignement assurées par plus de 29 enseignants dont 20 permanents de l'université de Bejaïa en sciences fondamentales (80% sont de rang magistral) des laboratoires en personnels de soutien, un environnement favorable à l'épanouissement de la faculté.

Pour l'année universitaire 2011-2012, l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa a présenté une nouvelle offre de formation dans le domaine des sciences de la santé intitulée sciences infirmières et ce dans le cadre du système LMD. Cette filière est rattachée au domaine SNV¹⁰ mais c'est la faculté de médecine qui prend en charge la gestion administrative et la formation pédagogique qu'elle soit théorique ou pratique au niveau du CHU¹¹.

¹⁰ SNV : science de la nature et de la vie.

¹¹ CHU : centre hospitalo-universitaire.

À terme, l'objectif est de diversifier la formation et de créer un pôle des sciences de la santé.

La rentrée universitaire 2009/2010 a été caractérisée par l'ouverture de la bibliothèque spécialement dédiée à la faculté de médecine et ce après l'extension de l'université Abderrahmane Mira vers le Campus Aboudaou.

Elle couvre essentiellement les disciplines de sciences médicales et infirmières. Elle accueille l'ensemble des enseignants, professeurs et étudiants de la faculté ainsi que d'autres étudiants des différentes facultés de l'université effectuant des travaux de recherches en relation avec la santé. Son rôle est de mettre, entre les mains de ses utilisateurs, un ensemble ciblé de document à partir duquel il va pouvoir travailler.

Actuellement, la faculté de médecine comporte 1042 étudiants (608 en médecine et 434 en sciences infirmières), 112 enseignants dont 31 hospitalo-universitaires et 27 ATS¹² pour l'année universitaire 2012/2013.

2.3 La faculté de médecine de l'université de Bejaïa est-elle une communauté linguistique ?

Avant de répondre à cette question, nous devons d'abord savoir ce que la communauté linguistique.

Il paraît de bonne méthode, pour la sociolinguistique, qui se propose d'étudier le rapport entre langues et sociétés, de s'interroger sur le lieu au sein duquel ce rapport est observable : la communauté linguistique, cette notion est presque aussi vieille que la linguistique, mais les différents linguistes lui ont donné des définitions variées. Pour le linguiste américain Bloomfield L. : « *une communauté linguistique est un groupe de gens qui agit au moyen du discours* »¹³, mais il écrivait quelques pages plus loin que : « *les membres d'une communauté linguistique peuvent parler d'une façon si semblable que chacun peut comprendre l'autre ou peuvent se différencier au point que des personnes de régions voisines peuvent ne pas arriver à se comprendre les unes les autres* »¹⁴, affirmant donc que des membres d'une même communauté pouvaient ne pas se comprendre entre eux, ce qui peut sembler paradoxal. Le linguiste français

¹² ATS : agent technique de soutien.

¹³ Bloomfield L., 1970, *Le langage*, Paris, Payot, p.44.

¹⁴ Bloomfield L., 1970, *Op.cit.* p. 54.

Martinet A. pour sa part, voulant définir la communauté linguistique, écrit : « *qu'il y a langue dès que la communauté s'établit(...) et qu'on a affaire à une seule et même langue tant que la communication est effectivement assurée.* »¹⁵. Dans les deux cas, nous voyons que c'est la langue qui préside à la communauté. Le linguiste Labov W. considérait la communauté linguistique non pas « *comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes* » mais comme « *un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue* » ou encore « *comme étant un groupe de locuteurs qui ont en commun un ensemble d'attitudes sociales envers la langue* »¹⁶. Ajoutons-y le linguiste Ferguson C.A. qui, traitant de la diglossie, définit la communauté linguistique de façon implicite : « *dans beaucoup de communautés linguistiques, deux ou plusieurs variétés de la même langue sont utilisées par certains locuteurs dans des conditions différentes.* »¹⁷.

Selon le professeur Bulot T., une communauté linguistique est un groupe d'individus qui partage les mêmes normes linguistiques et attitudes sociales envers une ou plusieurs langues, qui ont aussi des comportements linguistiques identiques entre les individus et les groupes proches.

Le linguiste Baylon C. explique, de son côté, qu'il y a deux critères pour définir la communauté linguistique : l'intensité de la communication et les normes partagées.

Par l'intensité de la communication, il entend qu'il y a communauté linguistique lorsque la communication s'établit plus, entre ces membres qu'avec les autres groupes qui ne font pas partie de leur communauté. L'autre critère, qui est la norme partagée, explique qu'il y a communauté linguistique lorsqu'un groupe d'individus partage le même discours épilinguistique à propos de la langue, autrement dit, les locuteurs qui ont les jugements de valeurs identiques envers la langue, peuvent être considérés comme appartenant à la même communauté linguistique.

La notion de « communauté linguistique » est antérieure à la sociolinguistique. La linguistique dite moderne a, cependant, traité ce concept mais sans qu'il soit

¹⁵ Martinet A., 1964, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, p. 148.

¹⁶ Labov W., 1976, *Sociolinguistique*, Minuit, Paris, p. 338.

¹⁷ Ferguson C.A., *Diglossia*, *Word*, vol. 15, 1959, cite ici dans P. Gi-Glioli, *Language and Social Context*, p. 232.

véritablement problématisé, c'est ainsi, grâce à la naissance de la sociolinguistique que ce concept a été profondément discuté et analysé.

En guise de récapitulation, nous pouvons définir la communauté linguistique comme un groupe d'individus qui partage non seulement une langue, mais des langues en commun, des normes linguistiques et attitudes sociales vis-à-vis de la langue. Étant donné que la communauté linguistique est hétérogène, un individu peut appartenir à autant de communauté que de langues.

Si nous la prenons comme point de départ la définition du linguiste Labov W., concernant la communauté linguistique « *Un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue* ». C'est-à-dire un ensemble de locuteurs qui ont des attitudes sociales identiques envers la langue. On peut avancer que le département de médecine et celui des sciences infirmières de la faculté de médecine de cette université est bien évidemment une communauté linguistique, les étudiants de cette faculté partagent et se réfèrent à des normes communes.

Entre autres, ces étudiants ne parlent pas tous la même langue, certains ont comme langue maternelle le kabyle d'autres l'arabe dialectal, etc. Mais chacun d'entre eux peut, dans le but de communiquer avec les autres, recourir à une autre langue ou dialecte. Aussi, leurs cours se font uniquement en langue française, donc ils doivent recourir à la langue française et partager les mêmes normes linguistiques.

Comme nous l'avons cité plus haut, les étudiants de médecine peuvent avoir le berbère ou l'arabe dialectal comme langue maternelle, de même pour ceux des sciences infirmières, donc cela renvoie à l'identité sociale de chacun deux c'est-à-dire leurs provenances et leurs origines (d'où viennent-ils ?). À ce propos, la notion d'identité linguistique est liée de prime à bord à celle de communauté linguistique.

2.4 L'identité linguistique :

Le terme d'identité linguistique est fluide, dans ce sens qu'elle change selon le discours dans lequel le locuteur est engagé. En terme ethnographique, l'identité sociolinguistique d'un locuteur est associée à son appartenance sociale, notamment sa classe socioéconomique, son ethnie dans certaines sociétés multi-ethniques, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, sa profession, etc. Dans le contexte spécifique d'un

discours, l'identité est aussi déterminée par le rapport du locuteur avec son interlocuteur, notamment le statut, lequel le situe comme inférieur, égal, ou supérieur, ainsi que sa disposition dans l'interaction.

Nous parlons d'identité linguistique surtout dans la mesure où le langage du locuteur révèle son appartenance à un groupe. Ceci se manifeste plus clairement dans des territoires multi-ethniques et plurilingues où l'usage natif d'une langue donnée permet à ceux qui l'entendent et la reconnaissent d'inférer l'affiliation ethnique du locuteur.

Le rôle de la langue comme marque identitaire peut être politisé, surtout quand la langue définit l'unité d'un groupe social. C'est le cas en Algérie, par exemple, en dépit des influences mutuelles des langues en contact.

Conclusion :

Dans cette partie du chapitre théorique qui s'intitule la situation sociolinguistique en Algérie, nous avons pris appui sur la présentation de la situation sociolinguistique en Algérie ; puis, nous nous sommes centrée à la situation sociolinguistique de Bejaïa, précisément au sein de la faculté de médecine de l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa, le lieu de notre recherche.

Dans la partie suivante, nous allons nous intéresser particulièrement à la définition de quelques concepts théoriques en rapport avec notre thème de recherche, tels que : représentation et attitude, préjugé et stéréotype, etc.

*Partie 2 : Approche
théorique des
représentations*

Introduction :

Après avoir présenté la situation sociolinguistique et les langues en présence en Algérie ainsi qu'à Bejaïa, il nous semble inévitable de se référer à la définition de quelques notions théoriques qui sont relatives à notre domaine de recherche qui est les représentations linguistiques.

1. Les représentations linguistiques :

Le sociologue Durkheim E. fut le premier à évoquer la notion de représentation qui nommait *représentation collective* au 19^{ème} siècle, à travers l'étude des religions et des mythes. Pour ce sociologue, les premiers systèmes de représentations conçus par l'homme sur le monde et lui-même sont d'origine religieuse.

Au 20^{ème} siècle, le concept de représentation connaît un regain d'intérêt, qui le propulse au devant de la scène des sciences humaines, faisant de lui une notion interdisciplinaire. Viendra en France, le psychologue Moscovici S.¹⁸ qui élaborera véritablement le concept de *représentation sociale*, et surtout en définissant la notion comme une modalité des connaissances particulières ayant pour fonction l'élaboration de comportement et de la communication entre individus, le psychologue Moscovici S. pense également que les représentations *circulent, se croisent et se cristallisent* sans cesse à travers une parole, un geste, une rencontre dans notre univers quotidien. Il définit ainsi le concept de représentation sociale comme un « *univers d'opinion* », le psychosociologue Jodelet D. à ce propos rajoute : « *la représentation sociale est une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique car servant à agir sur le monde et les autres* » ou encore « *une forme de savoir reliant un sujet à un objet* ».

Puis, cette notion à été introduite dans le domaine des sciences du langage, les chercheurs ont tenté de lui redonner un statut théorique et méthodologique en lui attribuant divers appellations : représentation linguistique, imaginaire linguistique, attitude linguistique, représentation sociolinguistique ou encore idéologie linguistique.

Le concept de représentation est remis en cause au sein des approches cognitivistes,

¹⁸ Moscovici S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.

car elles sont perçues comme des sortes de reflets, d'interprétations d'un monde qui leur serait préexistant. En effet, plusieurs recherches ont été menées, en particulier sur les représentations des sujets vis-à-vis des langues, de leur nature, de leur statut et également de leur usage sous différentes dénominations : imaginaire linguistique, attitudes linguistiques, discours épi-linguistique, etc. Le linguiste Calvet J.-L. propose de distinguer entre usages et représentations linguistiques. D'après ce linguiste : « *les représentations sont constituées par un ensemble d'images, de croyances ou de positions idéologiques qu'ont les locuteurs au sujet des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leurs et celles des autres* »¹⁹.

Pour le linguiste Calvet J.-L., les représentations concernent au moins trois aspects : la forme des langues, c'est-à-dire comment faut-il parler, le statut des langues qui désigne ce qu'il faut parler et la fonction identitaire qui concerne la communauté et ce que cette dernière parle. En effet, un sujet parlant associe des images aux langues ou aux variétés de langues qu'il pratique et qu'il juge.

Les représentations sociolinguistiques sont pour nous une catégorie de représentations sociales/collectives, donc partagées. Comme les autres catégories de représentations sociales/collectives, ce sont des « *systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres* »²⁰, donc à la langue, à ses usages et aux usagers de la communauté linguistique. En fait, toute représentation implique une évaluation, donc un contenu normatif qui oriente la représentation soit dans le sens d'une valorisation, soit dans le sens d'une stigmatisation, c'est-à-dire d'une appréciation négative, d'un rejet et, s'agissant d'un individu ou d'un groupe, en fin de compte d'une discrimination.

En effet, un flou terminologique s'est abattu sur cette notion, chez l'auteure Houdebine A.M.²¹ la représentation linguistique correspond à l'imaginaire

¹⁹ Calvet J.-L., 1996, *La sociolinguistique*, Paris, Payot.

²⁰ Jodelet D., 1989, « Représentation sociales : un domaine en expansion », in Jodelet D. (sous la dir.), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, p.36.

²¹ Houdebine A.M., « *L'imaginaire linguistique* », in Moreau M.L., *Sociolinguistique, concepts de base*. Sprimont, Mardaga, 1997, P 165.

linguistique. Cette dernière lui donne un sens un peu fourre-tout²² : « *cette notion venant subsumer ce qu'il est convenu de désigner par conscience ou idéologie ou opinion ou encore sentiment linguistique ; tous termes qui font problème d'être des notions peu ou mal définies* ».

Le professeur Py B.²³ définit la représentation sociale comme une *microthéorie* prête à l'emploi, *économique* car très simple d'emploi, ne requérant aucun travail autre que leur mise en œuvre énonciative, ces microthéories ont pour fonction de nous fournir des interprétations utiles à une activité en cours²⁴.

L'auteur Boyer H. quant à lui, affirme : « *les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie de représentations sociales : même si la notion de représentation sociolinguistique, d'un point de vue épistémologique, fonctionne de manière autonome dans certains secteurs des sciences du langage* »²⁵.

Pour l'auteur Boyer H., le champ auquel renvoient les représentations est assez vaste. Il soutient que les représentations sociales sont inclusives (intégrantes) des représentations sociolinguistiques. Dans ce cas, il s'ensuit que les études faites dans le domaine de la psychologie sociale et aussi les différentes théories élaborées à ce sujet sont à prendre en considération pour effectuer une étude sociolinguistique, car les deux disciplines partagent dans le fond de la même démarche. Pour cela, elles sont appelées à collaborer.

L'auteur Garmadi J. pour sa part, met en relief l'importance des études qui s'inscrivent dans le cadre des représentations des langues dans son ouvrage qui s'intitule *La sociolinguistique*. Dans sa conception, la sociolinguistique ne saurait se passer des représentations, car celles-ci sont considérées comme étant « *partie intégrante de l'objet d'étude de la sociolinguistique* »²⁶.

²² Expression utilisée par Calvet J.L dans Calvet J.L., 1999, *Pour une écologie des langues dans le monde*, Paris, éd. Plon, p 156. (Calvet J.L. citant Houdebine A.M.).

²³ Py B., « Pour une approche linguistique des représentations sociales » in *Langage ; « Représentations métalinguistiques ordinaires et discours »* juin 2004, n°154.

²⁴ Activité en cours que nomme Canut A. activité épilinguistique parce que dynamique.

²⁵ Boyer H., 1990, « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. », *Langue française*, n° 85, p. 102.

²⁶ Garmadi J., 1981, *La sociolinguistique*, Paris, PUF, p.25.

En prenant en considération le fait que la langue est vectrice d'une culture, il résulte que la diversité des cultures procède en grande partie de la diversité des langues, car chaque langue contribue à la formation d'une vision du monde. Pour cela, la langue, la culture et l'identité sont trois éléments qui ne sauraient se séparer. En outre, le fondement de l'identité trouve son origine dans la langue et les représentations.

Les représentations sont l'objet de plusieurs associations avec d'autres phénomènes. En d'autres termes, les représentations ne sauraient exister sans être liées à la politique, à la société, à la culture et à la langue. Donc, les représentations sont les représentations de quelque chose.

Nous retenons, de tout ce qui a été cité et expliqué plus haut, que le terme de représentation est fortement polysémique, puisqu'il se trouve au carrefour de nombreuses disciplines, à savoir : anthropologie, histoire, psychologie sociale et la linguistique, il en découle une multitude de définitions et d'objets épistémologiques ; la notion de représentation nous amène à traiter d'autres notions importantes qui sont les suivantes :

1.1 L'attitude linguistique:

L'attitude linguistique a des retombées sur le comportement linguistique des individus, retombées que nous pouvons qualifier d'insécurité et par extension d'hypercorrection, d'ailleurs le linguiste Calvet J.-L. le souligne bien : « *tout un ensemble d'attitudes, de sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de langues et à ceux qui l'utilisent qui rendent superficielle l'analyse de la langue comme un simple instrument (...) alors que les attitudes linguistiques ont des retombées sur le comportement linguistique* »²⁷.

L'étude des attitudes et représentations linguistiques est primordiale en sociolinguistique. En effet, comme le souligne le linguiste Calvet J.-L., la langue ne peut se concevoir comme un simple « instrument de communication », car à la différence d'un simple instrument, elle se voit investie d'attitudes qui guident le locuteur dans son rapport à la langue ainsi qu'à ses utilisateurs « *on peut aimer ou ne*

²⁷ Lafontaine D., 1997, *Attitudes linguistiques*, dans Moreau M.L. (éd.). *Sociolinguistique concepts de base*, Liège, Mardage, pp. 56-57.

pas aimer un marteau, mais cela ne change rien à la façon dont on plante un chou, alors que les attitudes linguistiques ont des retombées sur le comportement linguistique ».

Ainsi, chez le linguiste Labov W., les attitudes occupent une place importante, elles déterminent par exemple l'indice d'insécurité linguistique des locuteurs, qui est calqué en fonction de l'écart entre la perception qu'ils se font de leur usage d'une langue et de leur « image » de cette langue perçue comme idéale. En outre, les attitudes sont un facteur puissant dans le changement linguistique, il est vrai que la linguistique interne arrive à expliquer beaucoup de changements linguistiques (lois phonétiques,...) mais la prise en compte des attitudes permet de comprendre pourquoi certaines variétés disparaissent, subsistent, s'étendent,...

Par ailleurs, la notion d'attitude et celle de représentation ont été longtemps confondues mais des analyses plus récentes permettent de distinguer d'une part l'attitude linguistique « *qui ressortit davantage aux théories et aux méthodes de la psychologie sociale* » et d'autre part, la représentation linguistique qui « *doit plus à l'étude contrastive des cultures et des identités et relèverait plutôt de concepts et de méthodes ethnologiques* ». Pour la pédagogue Lafontaine D., il y a d'abord les représentations, l'image mentale de la langue, puis les attitudes, les jugements qui en découlent : les représentations, ces « *savoirs naïfs* », « *ne [constituent] pas un simple reflet du comportement linguistique, mais une construction, plus ou moins autonome, plus ou moins indépendante, selon les cas, de la réalité observée* ». Les attitudes comportent essentiellement une valeur évaluative et sont donc uniquement associées aux jugements sur les langues.

1.2 Le préjugé et le stéréotype :

Le linguiste Calvet J.-L. affirme que le linguiste De Mauro T. cite ce proverbe du 17^{ème} siècle : « *l'Allemand hurle, l'Anglais pleure, le Français chante, l'Italien joue la comédie et l'Espagnole parle* »²⁸. Le linguiste Calvet J.-L. ajoute : « *nous sommes*

²⁸De Mauro T., 1996, *Introduction à la sémantique*. Paris, Payot cité par Calvet J.L.in Calvet J.L., 1993, *Sociolinguistique*. PUF.

manifestement ici à la limite où les stéréotypes linguistiques et nationalistes se confondent ».

Ce proverbe nous démontre que l'histoire est pleine de ce genre de formules toutes faites qui expriment des préjugés sur toute chose ; à ce propos, le linguiste Calvet J.-L. « *un préjugé est un jugement (positif ou négatif) qui précède l'expérience, un prêt-à-penser consacré, dogmatique, qui acquiert une sorte d'évidence tenant lieu de toute délibération. On peut dire que le préjugé est une attitude, une prise de position pour ou contre, une personne ou une chose ou encore une idée* », sur cette notion l'auteur Castellan G. pense que : « *un préjugé est un jugement positif ou négatif vis-à-vis d'une personne, d'un objet ou d'un concept, toujours en dehors de toute expérience personnelle, il est donc favorable ou défavorable* »²⁹.

Quant au stéréotype, il avait au 18^{ème} siècle, un sens relatif à la typographie désignant une impression obtenue avec une plaque d'imprimerie et pouvant être reproduite en grand nombre. Au sens figuré, aujourd'hui, il désigne une expression, que l'on répète sans l'avoir soumise à un examen critique (et nous insistons sur le verbe répété) ; ainsi donc, les stéréotypes schématisent nos représentations, constituant une sorte d'habitude de jugement, il se recoupe avec le préjugé, se rejoignant aussi sur le fait que deux sont les manifestations d'une mentalité collective partageant le caractère d'évaluation d'autrui, mais nous pouvons dire qu'il y a une relation entre le stéréotype et le préjugé, dans la mesure où les stéréotypes peuvent exprimer les préjugés et les justifier. Il arrive aussi que les stéréotypes provoquent les préjugés, entrent dans la constitution d'une attitude d'exclusion ou d'acceptation de l'autre. Les préjugés sont généralement fondés sur des stéréotypes mais tout stéréotype n'est pas nécessairement un préjugé.

1.3 La sécurité et l'insécurité linguistique :

On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées et différentes, les locuteurs ne se sentent point gênés par rapport à leur façon de parler, du moment qu'ils trouvent cette dernière conforme à la norme sans pour autant manifester un besoin de la corriger ou même de la changer, ainsi, « *l'état de sécurité*

²⁹ Castellan cité par AL-BAIDHAWE Sabhan Rabiha., 2007, « La place de l'arabe en France : l'exemple de la ville de Poitiers » ; discipline sociolinguistique, Paris 8.

linguistique caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratiques linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes »³⁰.

Par contre l'insécurité linguistique est la situation dans laquelle les locuteurs sentent que leur façon de parler est dévalorisée et n'est donc pas conforme à la norme, ils prévoient un autre modèle plus valorisé et plus prestigieux qu'ils ne pratiquent évidemment pas habituellement. Dans ce sens, « *les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominant le marché linguistique »³¹.*

1.4 L'hypercorrection :

L'auteur Dubois J. définit l'hypercorrection comme étant « *la faute ou l'écart phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique, né de l'application d'une norme ou d'une règle là où il n'y a pas lieu »³². Ainsi cette dernière consiste en une tentative échouée d'un locuteur de soumettre son discours à la norme de prestige dont jouit une autre langue. Ainsi, par ressemblance avec des formes normatives avérées dans un contexte donné, le locuteur fait usage de formes que l'on n'utilise pas dans cet environnement.*

Ce phénomène provient bien sûr d'un sentiment d'insécurité linguistique, car chaque locuteur qui trouve sa façon de parler peu prestigieuse et dévalorisante, tente d'imiter, mais de façon exagérée, ces formes prestigieuses. Ainsi, les locuteurs qui dominent la forme légitime ou la norme trouvent que l'hypercorrection est une manifestation ridicule de la part des locuteurs qui essaient d'imiter la façon valorisante et estimée.

La professeure Gadet F., quant à elle, décrit le phénomène d'hypercorrection en mettant l'accent spécialement sur les formes de prestige. À cet égard elle donne des exemples extraits du domaine grammatical.

Exemple : « *voilà la façon dont nous pensons que la culture doit évoluer »³³. Dans*

³⁰ Francard M., 1997, *Sociolinguistique, concepts de bases*, M-LMOREAU, Mardaga, p. 172.

³¹ Francard M., 1997, *Op.cit.* p. 172.

³² Dubois J., 2002, *Dictionnaire des sciences du langage*, Larousse-Bourdas/VUEF, p. 236.

³³ Gadet F., cité par Boyer H., 2000, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod, p.39.

cette phrase, un fait d'hypercorrection est remarquable, il est du à l'application d'une règle grammaticale imparfaitement maîtrisée : c'est l'emploi du subjonctif « (...) que la culture doive (...) » alors que c'est tout simplement l'indicatif qui est requis.

Après avoir présenté quelques notions qui se rapprochent du domaine des représentations, il nous semble inévitable de se référer aux phénomènes dus au contact des langues, tels que le bilinguisme, le plurilinguisme, l'alternance codique, etc.

2. Le contact des langues :

Il renvoie à la présence de deux ou plusieurs langues qui affectent le comportement langagier d'un individu, donc ce contact des langues est un fait psycholinguistique car il donne la capacité aux individus de maîtriser bien la langue ; et celui de multilinguisme renvoie à un état social. Le lieu du contact de langue peut être au niveau de l'individu (bilingue, ou en situation d'acquisition) ou la communauté (au niveau de la société).

Le contact des langues est l'un des principaux objets d'étude de la sociolinguistique. Nous parlons de ce phénomène lorsqu'un individu utilise simultanément deux ou plusieurs systèmes linguistiques. Ce concept est apparu pour la première fois avec le linguiste Weinreich U., selon ce dernier, « *le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc de l'individu bilingue* »³⁴. Ce phénomène se manifeste dans les pratiques langagières d'un individu à travers : l'emprunt, l'interférence, le code mixing, etc.

2.1 Le plurilinguisme :

Le plurilinguisme est le fait de parler plusieurs langues. « Les 36 dictionnaires et recueil de correspondance » ont défini le plurilinguisme comme étant un système éducatif dans lequel on enseigne plusieurs langues. Le plurilinguisme est l'un des symptômes qui indique le contact de langue.

³⁴ Hamers J., 1997, *Contact des langues*, in Moreau M-L, *Sociolinguistique : concepts de base*. Liège, Mardaga. PP. 94-95.

Dans son ouvrage *Sociolinguistique : Concepts de base*, la linguiste Moreau M.-L. définit le plurilinguisme comme un fait ou un phénomène mondial car dans la plupart des pays, on remarque que les individus utilisent deux langues ou plus dans de différents contextes de leur vie quotidienne, donc pour être considéré comme construite, une personne doit posséder plus de deux langues.

Il faut distinguer entre le bilinguisme individuel et celui de la collectivité. La collectivité (État, tribu, famille,...) a besoin qu'il y ait intercommunication entre ses membres. Le bilinguisme collectif ne veut pas dire forcément que chaque individu de cette communauté est bilingue ou plurilingue, au contraire cette situation de bilinguisme (plurilinguisme) permet aux individus de conserver et de vivre dans leur langue.

2.2 Le bilinguisme :

Dans son sens le plus large, le bilinguisme désigne toute situation linguistique, (individuelle ou sociale) où les langues sont en contact. Autrement dit, le bilinguisme est la capacité de s'exprimer dans deux ou plusieurs langues dans des situations de communication nombreuses et diversifiées.

Le professeur Mackey W. souligne que : « *le bilinguisme est un phénomène mondial. Dans tous les pays on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à diverses fins et dans divers contextes* »³⁵. Les professeurs Ludi G. et Py B. ajoutent aussi : « *nous ne considérons pas le bilinguisme comme une maîtrise parfaite et égale de deux langues, mais comme la faculté de recourir à deux ou plusieurs langues à des circonstances variables et selon des modalités diverses* »³⁶.

Dans le cas du bilinguisme, il ne s'agit pas d'une maîtrise parfaite des langues en cause ; l'individu bilingue peut se servir d'une langue, ou d'une autre, ou bien les deux ensembles et cela en fonction de l'interlocuteur et du contexte.

2.3 L'alternance codique :

³⁵ Mackey W., 1997, *Bilinguisme*, in Moreau M.-L., *Sociolinguistique : concepts de base*. Liège, Mardaga. P.61.

³⁶ Ludi G. et Py B., 1986, *Être bilingue*, Berne, Lang. P.13.

L'expression d'alternance codique ou code switching est employée par les linguistes pour désigner l'utilisation alternée de deux ou plusieurs langues dans un même contexte. Ces langues sont liées à l'intérieur d'un même tour de parole, ou d'un tour de parole à un autre, le linguiste Calvet J.-L. définit ce phénomène comme suit : « *lorsqu'un individu est confronté à deux langues qu'il utilise tour à tour, il arrive qu'elles se mélangent dans son discours et qu'il produise des « énoncés bilingues ».* Il ne s'agit plus ici d'interférence mais, pourrait-on dire de collage, du passage en un point du discours d'une langue à une autre, que l'on appelle mélange de langue (sur l'anglais code mixing) ou alternance codique (sur l'anglais code switching), selon que le changement se produit dans le cours d'une même phrase ou d'une phrase à l'autre »³⁷

Le linguiste Gumperz J., quant à lui, distingue deux types d'alternance situationnelle où les variétés linguistiques sont liées à des situations différentes, elle se réfère à la diglossie et alternance conversationnelle, qui a lieu à l'intérieur d'une même conversation.

Le recours du sujet parlant au code switching dans une stratégie communicative ne doit pas être nécessairement analysé comme l'incompétence de ce dernier dans l'une des langues concernées, mais il est la marque d'une compétence bilingue et un style de parlé qui répond à des besoins communicatifs. Ainsi la pratique d'alternance est parfois un acte obligatoire afin d'éviter tout blocage communicatif.

L'alternance codique peut être, intraphrastique, interphrastique ou extraphrastique.

2.4 L'emprunt :

Des études linguistiques, sociolinguistiques, et aussi lexicologiques ont pour objet d'étude le phénomène d'emprunt. Ce procédé est classé aujourd'hui parmi les moyens linguistiques courants, il ne cesse d'occuper une place primordiale dans les pratiques langagières des individus. L'emprunt est le transfert d'un élément linguistique d'une langue à une autre.

³⁷ Calvet J.-L., 1996, *Op.Cit.*

L'auteur Dubois J. le considère comme le phénomène sociolinguistique le plus important dans tout contact de langue.

La professeure Hamers J., quant à elle, affirme : « *un emprunt est un mot, un morphème ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une langue sans le traduire* »³⁸.

Ce procédé entretient un lien de ressemblance très fort avec le xénisme, cependant, la différence entre ces deux procédés réside dans le critère de la mise en morphologie, en effet, contrairement au xénisme l'emprunt est intégré dans la langue cible et permet l'enrichissement et le développement de celle-ci.

La pratique de l'emprunt par l'individu relève de l'incompétence de celui-ci dans la langue. Elle permet de combler une lacune linguistique mais aussi d'exprimer et dénoter un message quelconque, en effet, il ne peut exister dans une langue des mots qui répondent d'une manière très directive aux besoins d'expression, et de ce fait les locuteurs font recours à l'emprunt pour bien exprimer la réalité désignée.

Nous pouvons donc dire que ce phénomène sociolinguistique répond d'un besoin lexical dans le but d'améliorer la transmission du message.

L'emprunt se divise en trois catégories à savoir : lexical, phonétique et syntaxique ; l'emprunt lexical est le processus qui consiste à introduire dans une langue une unité venue de genre et de nombre ; L'emprunt phonétique s'agit d'un emprunt d'une prononciation étrangère ; l'emprunt syntaxique résulte du bilinguisme, il contient une structure syntaxique étrangère et entraîne une modification dans la structure de la phrase. Ce type d'emprunt se manifeste rarement.

Conclusion:

Notre recherche s'intéresse essentiellement à l'étude comparative des représentations de la langue française chez les étudiants de médecine et les sciences infirmières à l'université de Bejaïa.

Ainsi, après avoir présenté le chapitre théorique, nous allons passer au chapitre pratique, ce dernier se divise en deux parties essentielles dont la première nous allons

³⁸ Hamers J., 1997, *Op. Cit.* p. 136.

nous intéresser particulièrement aux considérations méthodologiques (méthodologie, l'échantillonnage, le lieu d'enquête, etc.), et la seconde partie se consacrera à l'analyse et l'interprétation des résultats, enfin, une conclusion générale.

Chapitre pratique

Partie 1 :
considérations
méthodologiques

Introduction :

Dans ce deuxième chapitre, nous allons passer à la description de la méthodologie empruntée pour faire un recueil de données, ainsi qu'à l'analyse de nos questionnaires et entretiens.

1. Méthodologie :

Nous allons dans cette partie présenter la méthodologie que nous allons suivre pour procéder à notre travail de recherche, il s'agit de répondre aux questions soulevées au cours de notre problématique. Premièrement, nous présenterons notre échantillon (étudiants en médecine et d'autres en sciences infirmières), le lieu d'enquête et enfin, la méthode choisie pour effectuer ce travail. Deuxièmement, nous exposerons les détails concernant l'élaboration du questionnaire et de l'entretien. Nous tenterons ainsi à décrire les différentes parties du déroulement de cette enquête, et les conditions dans lesquelles celle-ci a été effectuée.

1.1 L'échantillonnage :

Dans le but d'obtenir des informations auprès d'un certain nombre d'étudiants et d'assurer la comparabilité des réponses de toutes les questions, nous allons adopter deux méthodes techniques écrite et orale : celle de questionnaire et celle d'un entretien oral complémentaire dans lequel nous nous consacrerons à la récolte des discours auprès une question ouverte pour certains étudiants à l'aide d'entretiens guidés enregistrés par le dictaphone.

Nous viserons à partir de notre analyse des questionnaires les convergences et les divergences entre les représentations linguistiques des étudiants de médecine et ceux de sciences infirmières ; ensuite, nous allons analyser les productions langagières de ces derniers à travers leurs réponses aux entretiens effectués afin de mettre bien en évidence ces représentations, notre enquête porte sur un échantillon de soixante quatre (64) questionnés dont trente-deux (32) sont des étudiants en médecine et trente-deux (32) autres en sciences infirmières. Ensuite, nous avons effectué vingt (20) entretiens dont dix (10) auprès des interviewés de médecine et dix (10) autres en sciences infirmières.

Après avoir défini notre échantillon, nous tenterons de justifier notre choix. Nous avons choisi de travailler avec des jeunes parce que ces derniers sont des témoins de

l'état actuel, récent et le vrai usage de la langue. Ainsi, les jeunes sont plus aptes à comprendre l'enjeu de cette recherche et à s'adapter avec les principes de l'enquête. Nous avons également opté pour des universitaires « de médecine » parce que le français pour cette catégorie d'étudiants peut être un facteur important de réussite ou d'échec, c'est pourquoi nous avons opté pour ce choix que nous estimons pertinent.

1.2 Mise en place de l'enquête:

Nous rappelons que notre travail s'intéresse particulièrement à examiner les représentations linguistiques des étudiants au sein de la faculté de médecine de l'université de Bejaïa et à déterminer la différence entre les représentations des étudiants en médecine et ceux en sciences infirmières. Nous essayerons plus précisément à voir si la différence des spécialités des étudiants d'une même faculté joue un rôle dans les rapports que les étudiants entretiennent avec la langue française et si la provenance de ces derniers joue un rôle aussi dans leurs représentations de la langue française.

1.3 Le lieu d'enquête :

Nous nous sommes intéressée à l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa comme lieu d'enquête, et plus particulièrement la faculté de médecine qui comporte le département de médecine et celui des sciences infirmières. Notre enquête s'est déroulée dans la salle de lecture des étudiants de médecine et ceux des sciences infirmières, à la bibliothèque de médecine, dans les amphithéâtres quarante-six (46) et quarante-sept (47), et dans le bloc 10 où les étudiants de médecine et ceux des sciences infirmières assistent à leurs cours magistraux et à leurs T.D.

2. La méthode choisie :

Dans toute recherche, les méthodes d'enquête constituent une partie importante dans la collecte des données. Il est donc important de préciser notre méthode d'enquête à laquelle nous allons faire recours. Notre enquête sur le terrain nécessite d'adopter différents moyens d'investigation et différentes méthodes de recueil des informations. Nous allons présenter dans ce qui suit ces méthodes afin d'indiquer la procédure et l'objectif attendu par chaque méthode.

2.1 Le questionnaire :

L'une des premières méthodes est le questionnaire, il occupe une place importante parmi les instruments de recherche et permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique.

Le questionnaire est le plus adéquat dans l'étude des représentations. Cette enquête consistera à recueillir à base d'un échantillon représentatif, un ensemble de discours à travers le questionnaire, qui est un ensemble de questions standardisées et définies par Ghiglione R. et Matalon D. comme « *un instrument rigoureusement standardisées, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre* »³⁹.

Nous procéderons à une analyse qualitative et quantitative des données, ce qui fait que nous débiterons avec des questions de catégorisation, dites fermées, telles que celles de l'âge, du sexe, etc. Ensuite, nous soumettrons nos enquêtés à des questions révélatrices de leurs choix en les incitant à justifier ces derniers.

2.2 Objectif du questionnaire :

L'objectif de nos questions était d'obtenir des réponses pour effectuer notre analyse. La collecte des réponses nous a permis une bonne identification de la population ciblée et nous a guidé dans le choix des questions. Certaines questions étaient réservées aux variables de base, à la situation sociale et au milieu sociolinguistique dans lequel les informateurs évoluent, alors que d'autres questions visaient les représentations de la langue française. L'enquête par questionnaire sera complétée par les entretiens.

2.3 L'entretien :

Une deuxième méthode de recueil est utilisée, celle de l'entretien. L'enquête par l'entretien est particulièrement pertinente lorsque nous analysons le sens donné par les locuteurs à leurs pratiques et les événements dont ils sont témoins actifs. Nous avons élaboré un entretien pour renforcer le questionnaire à travers une question ouverte pour chacun des deux échantillons (celui de médecine et celui des sciences infirmières).

La question posée aux étudiants de médecine est la suivante: « qu'est ce que la grippe ? » ; est celle posée aux étudiants des sciences infirmières: « quelles sont les

³⁹Ghiglione R et Matalon B, 1998, « Les enquêtes sociolinguistiques, théories et pratiques », Paris, Armand Colin.

étapes à suivre pour procéder à l'accueil d'un patient au niveau du PU (pavillon d'urgence) ? ».

Cette méthode nous a permis d'obtenir des réponses utiles. Nous avons préféré d'avoir un contact direct avec quelques informateurs afin de trouver la question qui répond à nos attentes sans les mettre dans une situation de malaise.

C'est ainsi que nous avons entrepris les entretiens qui, d'après nous, ont apporté plus d'éclairage et plus de données pour notre analyse.

L'enquêteur est en rapport direct avec l'informateur qui exprime son attitude et son opinion vis-à-vis du sujet.

2.4 Objectif de l'entretien :

Le but étant de trouver réponse à notre problématique initiale à savoir : qu'elles sont les représentations liées à la langue française chez les étudiants de médecine et ceux des sciences infirmières ? Et quel est l'impact de cette langue sur leur apprentissage ?

Ainsi, nous allons mettre l'accent sur les points de convergence ou de divergence entre nos enquêtés de médecine et ceux des sciences infirmières à travers une étude comparative, car nous rappelons que nous aspirons toucher les représentations que ces locuteurs associent à la langue pratiquée, et le terme de représentation est synonyme d'image mentale communément partagée par les locuteurs concernant les réalités qui les entourent qui à pour fonction d'interpréter utilement une activité sociale en cours.

Aussi, nous étudierons le rapport entre les représentations linguistiques et le niveau de maîtrise de la langue française à travers leurs productions langagières lors de leurs réponses, donc, l'objectif n'est pas de trouver des réponses à la question posée mais bien d'analyser leurs productions langagières voire le niveau de maîtrise de la langue d'un côté, et de dégager l'impact de cette langue sur leur apprentissage d'un autre côté, ainsi nous allons mettre l'accent sur leurs représentations linguistiques de la langue française et nous essayons de savoir si nos enquêtés en médecine et en sciences infirmières se réfèrent à d'autres langues lors de leurs productions langagières, ou bien ils parlent uniquement le français médical.

Conclusion :

Dans cette partie du chapitre pratique, nous nous sommes intéressée aux considérations méthodologiques, puis, nous avons présenté toutes les étapes que nous allons suivre pour l'élaboration du questionnaire et de l'entretien (méthodes choisies).

Dans la partie suivante, nous allons nous intéresser plus particulièrement à l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus à travers la technique du questionnaire, puis faire la transcription et l'analyse des entretiens effectués auprès des étudiants en médecine et ceux en sciences infirmières.

*Partie 2 : Analyse et
interprétation des
résultats*

Analyse et interprétation des résultats :

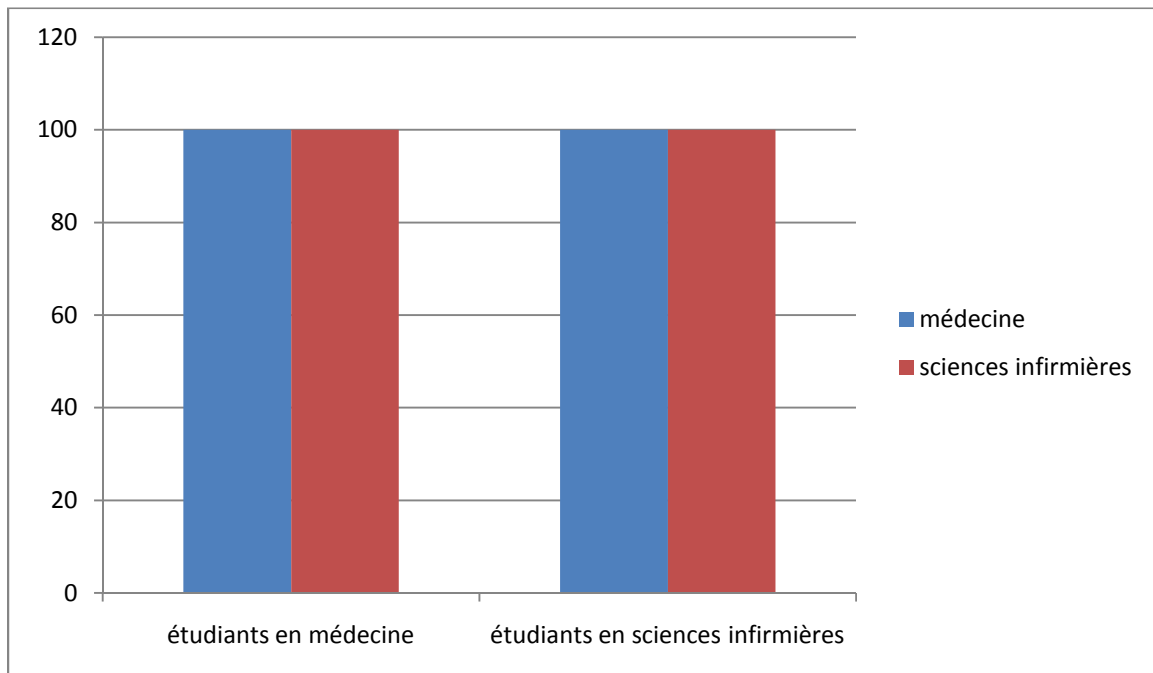
1. L'analyse du questionnaire:

Tableau n°1 Le domaine d'instruction de nos enquêtés (médecine/sciences infirmières)

	Etudiants en médecine		Etudiants en sciences infirmières	
Domaine d'instruction	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Médecine	32	100%	0	0%
Sciences infirmières	0	0%	32	100%
Total	32	100%	32	100%

Notre échantillon se constitue de 32 étudiants dans le domaine de médecine et 32 autres sont du domaine des sciences infirmières.

Représentation graphique

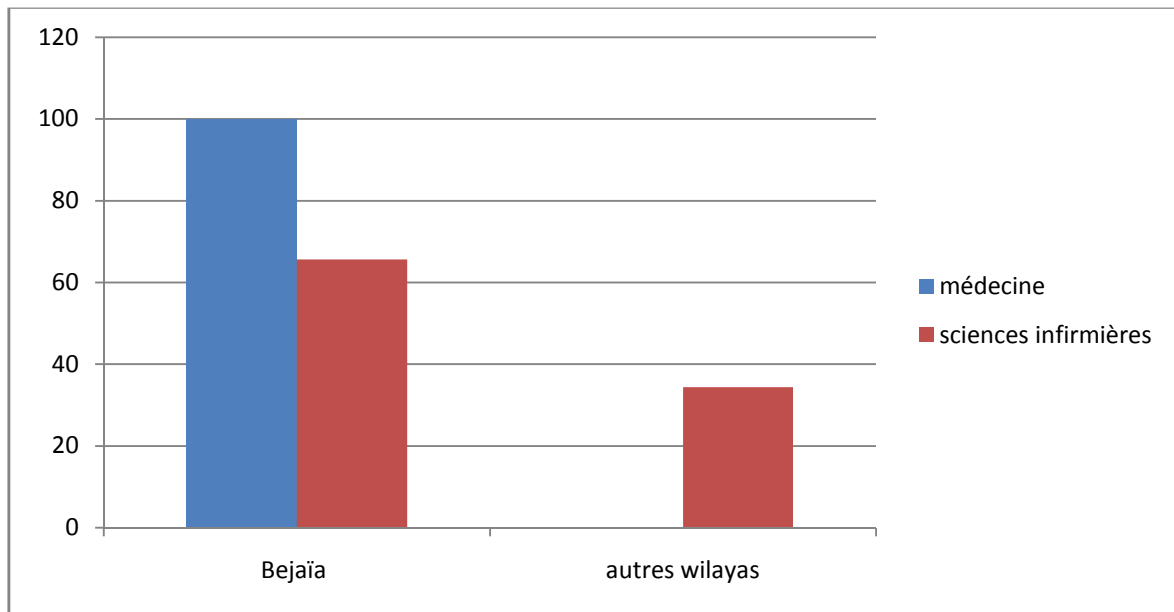


Graphe n°1 domaine d'instruction de nos enquêtés

Tableau n°2 Les régions des enquêtés en médecine et en sciences infirmières

Enquêtés médecine	La région	Enquêtés sciences infirmières	La région
1	Bejaïa	1	Timezrit
2	Bejaïa	2	Tazmalt Bejaïa
3	Bejaïa	3	Bejaïa
4	Bejaïa	4	Ait smail
5	Bejaïa	5	Tichy
6	Bejaïa	6	Bejaïa
7	Bejaïa	7	Timezrit
8	Bejaïa	8	Bejaïa
9	Bejaïa	9	Bejaïa
10	Bejaïa	10	Bejaïa ville
11	Bejaïa	11	El kseur
12	Bejaïa	12	Aokas
13	Bejaïa	13	Bejaïa
14	Bejaïa	14	Bejaïa
15	Bejaïa	15	Tazmalt
16	Bejaïa	16	Sidi-Aiche
17	Bejaïa	17	Bejaïa
18	Bejaïa	18	Bejaïa
19	Bejaïa	19	Adekar, Bejaïa
20	Akbou	20	El-kseur, Bejaïa
21	Sidi -Aiche (Bejaïa)	21	Darguina
22	Ighil Ouazoug (Bejaïa)	22	Chleff
23	Amizour	23	Skikda
24	El-ksseur	24	Beni Ourthilane
25	Aokas	25	Skikda
26	Akbou	26	Le sud est (Biskra)
27	Bejaïa (kherrata)	27	Beni mouhli
28	Souk el Tenine	28	Sétif
29	Souk el Tenine, Bejaïa	29	Oran
30	Ihaddaden, Bejaïa	30	Tizi-Ouzou
31	Targua Ouzemour, Bejaïa	31	Tizi-Ouzou
32	Tazmalt	32	Annaba

Représentation graphique



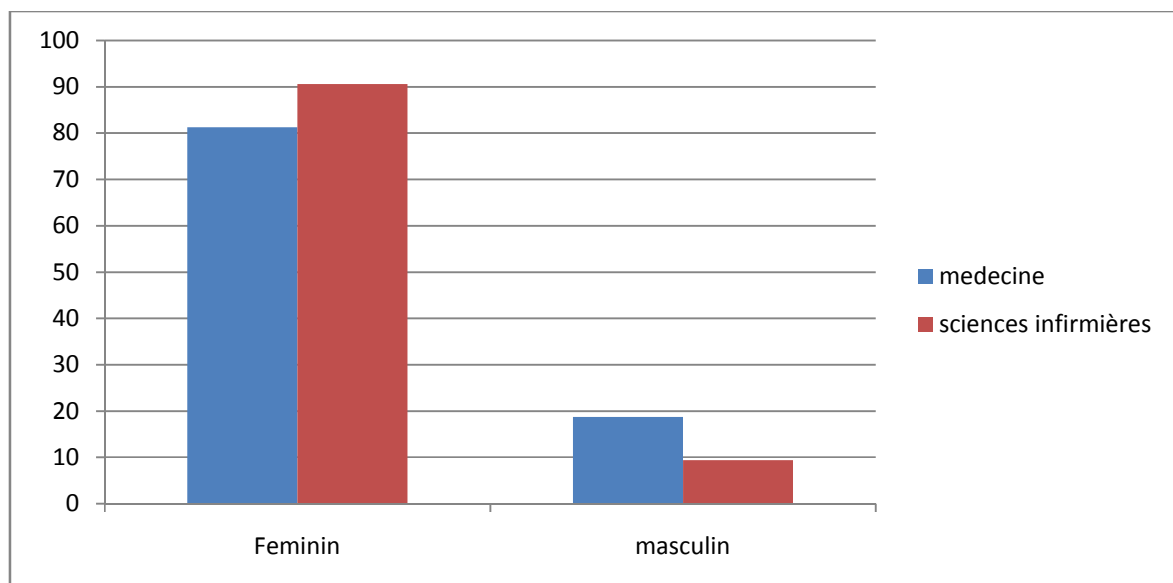
Graphe n°2 région des enquêtés en médecine et en sciences infirmières

Nous avons constaté que les étudiants de la faculté de médecine interrogés à l'université de Bejaïa spécialisés en médecine sont tous issus de différentes régions de la wilaya de Bejaïa, avec un taux de 100%, nous sommes arrivés à ce résultat parce que notre enquête s'est déroulée à Bejaïa et la plupart de nos enquêtés sont issus de cette région, et, statistiquement une grande partie de nos enquêtés en médecine sont de Bejaïa, Aussi, un taux de 65.63% représente les étudiants spécialisés en sciences infirmières qui sont originaires de Bejaïa, et seulement 34.37% de ces derniers qui sont d'autres wilayas telles que : Biskra, Chleff, Oran, Sétif, etc. Ces étudiants n'ont pas cette spécialité de « future infirmier » dans leurs régions, donc ils se sont déplacés à Bejaïa pour y spécialiser dans la faculté de médecine de l'université de Bejaïa qui est classée parmi les plus importantes universités de l'Algérie.

Tableau n°3 Nombre et sexe des enquêtés

Etudiants en médecine			Etudiants en sciences infirmières		
Sexe	Nombre	Pourcentage	Sexe	nombre	Pourcentage
Femmes	26	81.25%	femmes	29	90.62%
Hommes	6	18.75%	hommes	3	9.37%
Total	32	100%	Total	32	100%

Représentation graphique



Graphe n°3 : Sexe des enquêtés

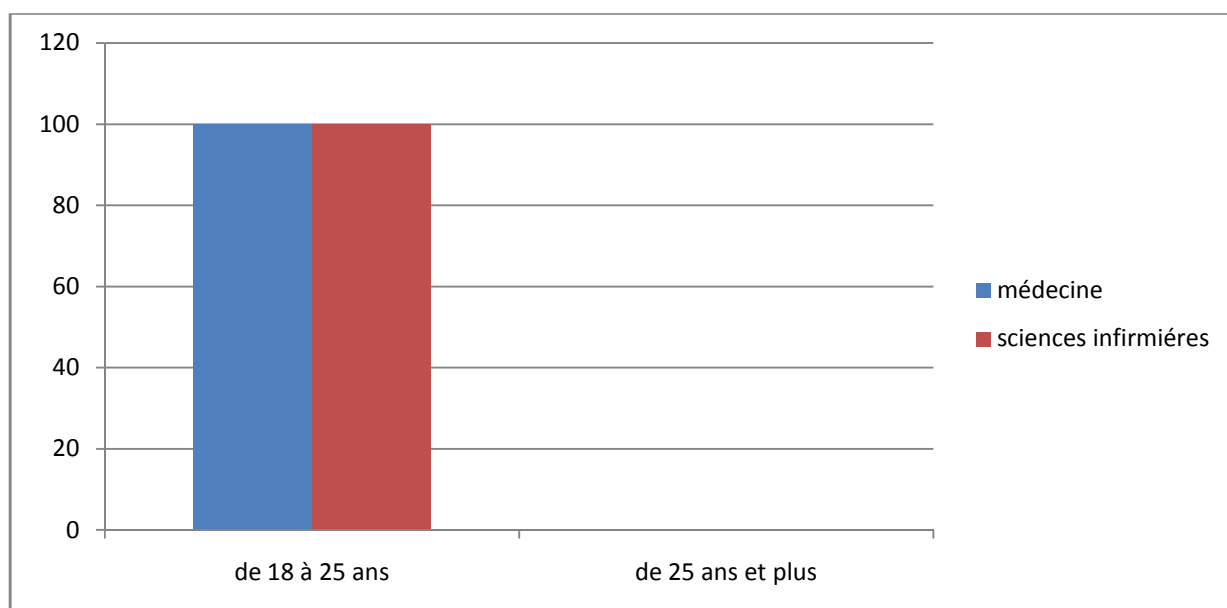
Notre corpus est majoritairement féminin, d’où nous avons recensé très peu d’étudiants qui sont du sexe masculin avec un pourcentage de 9.37% et les 90.63% sont du sexe féminin pour nos enquêtés en sciences infirmières, de même pour les étudiants en médecine nous trouvons seulement 18.75% d’étudiants qui sont du sexe

masculin et les 81.25% autres sont du sexe féminin. Nous tenons à signaler que la variable sexe n'a pas été prise en considération lors de la distribution de nos questionnaires. De plus, notre corpus est majoritairement féminin parce que les étudiants qui assistent aux T D et aux cours magistraux (le lieu de notre enquête) sont majoritairement du sexe féminin parce que ce sont les filles qui assistent beaucoup plus par rapport aux garçons et statistiquement le nombre des filles dépasse celui des garçons.

Tableau n°4 : L'intervalle de l'âge

Etudiants en médecine			Etudiants en sciences infirmières		
Intervalle de l'âge	Nombre	pourcentage	Intervalle de l'âge	nombre	Pourcentage
De 18 ans à 25 ans	32	100%	De 18 ans à 25 ans	32	100%
De 25 ans et plus	0	0%	De 25 ans et plus	0	0%
Total	32	100%	total	32	100%

Représentation graphique



Graphe n°4 : Âge des enquêtés

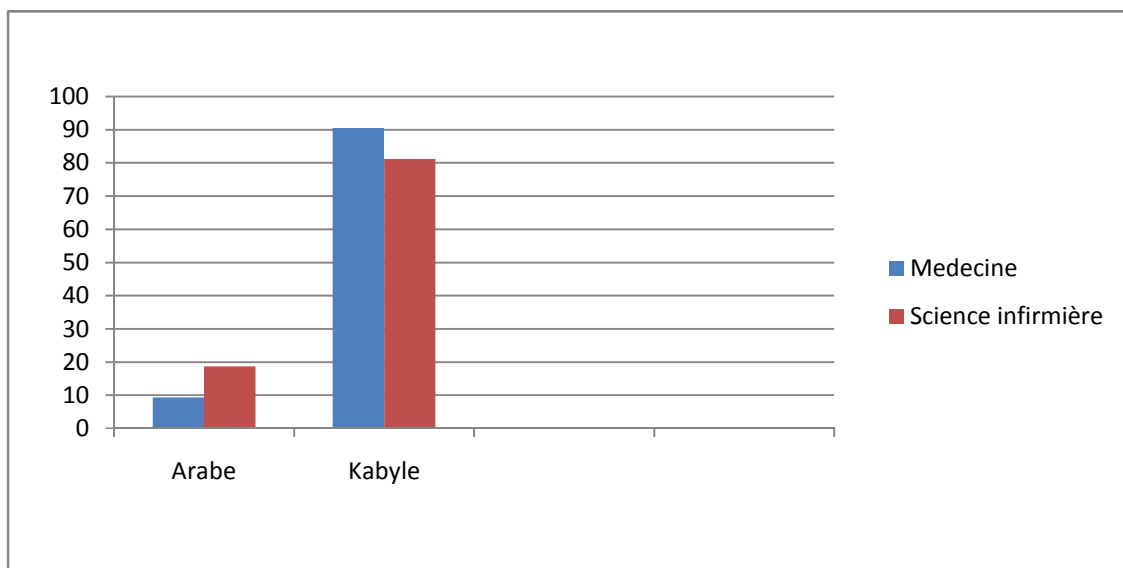
Tous nos enquêtés sont âgés entre 18 et 25 ans, avec un pourcentage de 100% des étudiants de médecine, de même pour ceux des sciences infirmières.

Notre échantillon se compose de jeunes étudiants.

Tableau n° 5 La langue maternelle de nos enquêtés

Spécialité	Médecine		Sciences infirmières	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Arabe	03	9.37%	06	18.75%
Français	/	/	/	/
Kabyle	29	90.63%	26	81.25%
Autres	/	/	/	/
Total	32	/	32	/

Représentation graphique



Graphe n°5 La langue maternelle

Les données du tableau nous permettent de dire que la majorité des étudiants de médecine sont kabylophones avec un taux de 90.63% contre 9.37% d'enquêtés

arabophones ; nous pouvons expliquer ce résultat par le fait que notre enquête s'est déroulée à Bejaïa où le kabyle est la langue dominante donc la langue maternelle de nos enquêtés, de même pour ceux spécialisés en sciences infirmières qui sont majoritairement kabylophones avec un pourcentage de 81.25% contre 18.75% des enquêtés arabophones ces derniers sont venus d'autres wilayas du pays telles que : Biskra, Chleff, Oran, Sétif, etc. Donc, que ce soit pour les étudiants en médecine ou en sciences infirmières se sont les kabylophones qui ont la part de lion de figure dans notre enquête et aucun de nos enquêtés n'a le français comme langue maternelle.

Tableau n°6 les langues que parlent nos enquêtés en médecine : à la maison, avec leurs amis et avec leurs enseignants

Les étudiants en médecine						
Les langues parlées	Arabe	Kabyle	Français	Arabe-kabyle-français	Kabyle-français	Arabe-français
A la maison	/	90.63%	/	9.37%	/	/
Avec leurs amis	/	40.63%	/	25%	34.37%	/
Avec leurs enseignants	/	/	96.87%	3.13%	/	/

-À la maison :

Les résultats obtenus dans le tableau nous montrent que pour les étudiants de médecine, nous trouvons 90.63% qui parlent le kabyle à la maison, parce tous nos enquêtés en médecine sont issus de différentes régions de Bejaïa, ils justifient ce choix par le fait qu'ils ont le kabyle comme langue maternelle, c'est la langue qu'ils maîtrisent, avec laquelle ils se comprennent avec leur famille et c'est la langue courante à la maison ; et seulement un taux de 9.37% de nos enquêtés représente ceux qui mélangent entre les trois langues (kabyle, français et arabe), parce que le fait qu'ils vivent dans une société très influencée par les autres cultures, donc ils se sont mis à exprimer leurs idées et à communiquer en utilisant un mélange de langues, donc, nous sommes face au phénomène sociolinguistique du contact des langues.

-Avec leurs amis :

Nous avons constaté que la plupart de nos enquêtés parle le kabyle avec leurs amis avec un taux de 40.63%, parce que c'est la langue avec laquelle ils s'expriment mieux, c'est la langue dominante dans cette communauté donc la langue maternelle de la plupart de nos enquêtés; aussi, il y a ceux qui mélangent entre le kabyle et le français avec un taux de 34.37% parce que la majorité ont le kabyle comme langue maternelle et parfois ils se réfèrent au français médical langue de leurs études, donc, le phénomène sociolinguistiques d'alternance codique est présent chez nos informateurs parce qu'ils produisent des énoncés bilingues, ils se réfèrent à deux codes linguistiques lors de leurs discussions amicales, et seulement 25% qui mélangent entre l'arabe, le kabyle et le français car entre eux il ya ceux qui sont originaires arabophones ou kabylophones et pour le français c'est la langue à laquelle ils se réfèrent lors des discours d'études. Donc, nous avons constaté que l'arabe, le kabyle et le français sont toujours présents dans les productions langagières de nos informateurs que ce soit à la maison, avec leurs amis ou bien avec leurs enseignants. Nos informateurs se réfèrent souvent à plusieurs codes linguistiques existants dans la société algérienne et précisément au sein d'une communauté linguistique : l'université. Donc, nous sommes face au phénomène de contact des langues.

-Avec leurs enseignants :

Nous avons remarqué que tous les étudiants parlent le français avec leurs enseignants avec un taux de 96.87%, parce que la majorité des enseignants sont des médecins qui se réfèrent le plus souvent à un seul code linguistique qui est le français médical surtout pendant les cours qui sont faits uniquement en langue française, aussi, nous avons constaté que la majorité des enseignants sont des étrangers venants de Canada ou de la France, donc, les étudiants doivent parler non pas un français ordinaire mais le français scientifique dit le français médical avec leurs enseignants ; sauf un étudiant qui mélange entre le kabyle, l'arabe et le français avec un taux de 3.13% parce que il n'arrive pas à produire des énoncés en langue française donc, pour comprendre mieux, il fait un mélange de langues, ainsi, nous rappelons la présence du

phénomène sociolinguistique du contact des langues :arabe, kabyle et le français chez nos enquêtés.

Tableau n° 7 Les langues que parlent nos enquêtés en sciences infirmières (à l’oral et à l’écrit): à la maison, avec leurs amis et avec leurs enseignants

Les étudiants en sciences infirmières						
Les langues parlées	Arabe	Kabyle	Français	Arabe-kabyle-français	Kabyle-français	Arabe-français
A la maison	18.75%	81.25%	/	/	/	/
Avec leurs amis	21.87%	/	/	40.62%	37.5%	/
Avec leurs enseignants	6.25%	/	90.62%	/	/	3.13%

-À la maison :

Pour nos enquêtés en sciences infirmières, nous trouvons 81.25% qui parlent le kabyle à la maison, ils justifient ce choix par le fait qu’ils ont le kabyle comme langue maternelle ; sauf un taux de 18.75% qui parlent l’arabe parce que peu de nos enquêtés qui ont l’arabe comme langue maternelle, ils justifient cela par le fait qu’elle est leur langue maternelle.

Nous avons constaté que le kabyle prend place majoritairement parce que la majorité de nos questionnés sont issus de Bejaïa donc la langue dominante à la maison est effectivement le kabyle.

-Avec leurs amis :

Nous avons remarqué que la majorité de nos enquêtés en sciences infirmières mélangent entre le kabyle, l’arabe et le français avec leurs amis avec un taux de 40.62%, parce que nous avons constaté qu’il y a des étudiants kabylophones et ceux arabophones donc ils utilisent soit le kabyle ou l’arabe entre eux, de plus, ils doivent se référer à la langue française parce que c’est la langue de leurs études, donc, la plupart de nos informateurs se réfèrent au contact des langues. Un pourcentage de 37.5% pour ceux qui mélangent entre le kabyle et le français car ce sont les langues avec lesquelles ils comprennent mieux, donc à côté du kabyle, le français occupe une place

prépondérante dans le parler quotidien ou professionnel de nos enquêtés ; et seulement 21.87% de nos questionnés qui parlent l'arabe parce que, et comme nous l'avons cité au départ, un nombre de nos enquêtés en sciences infirmières sont originaires arabophones donc ils préfèrent parler l'arabe entre eux.

-Avec leurs enseignants :

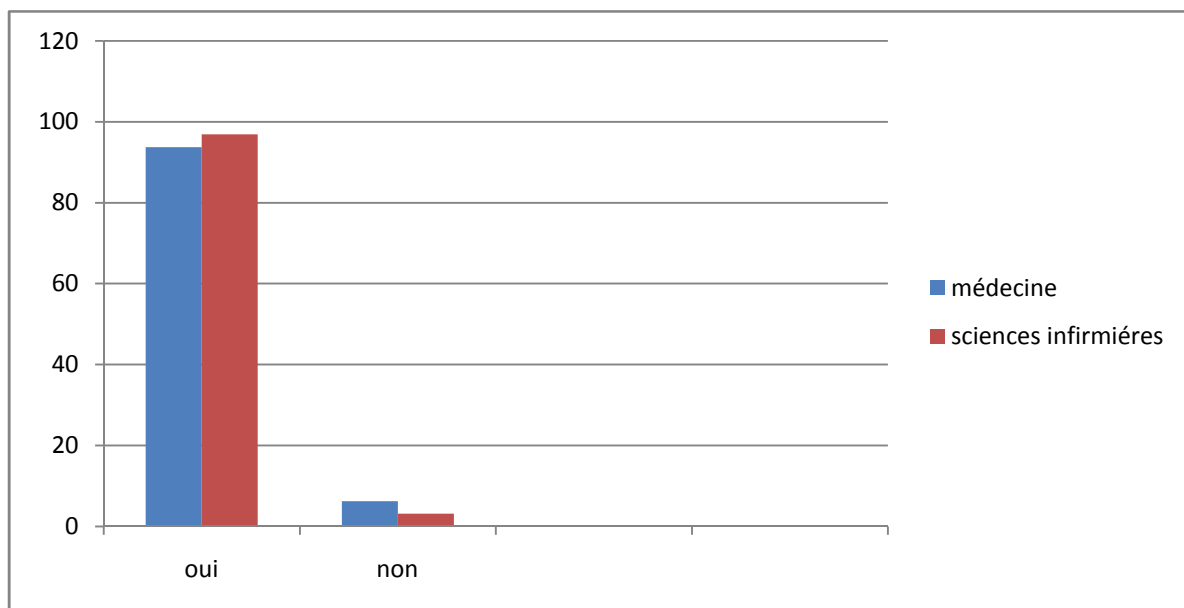
D'après les résultats obtenus dans le tableau nous avons constaté que la majorité des étudiants emploient plus la langue française dans leurs échanges discursifs avec les enseignants, cela est justifié par le fait que ces derniers parlent uniquement en cette langue et c'est la langue d'étude à laquelle les cours sont faits, aussi, nous avons constaté que la majorité des enseignants sont soit des français soit des canadiens, donc, ils parlent uniquement en français médical. Nous rappelons que notre problématique posée au départ se base sur les représentations de la langue française chez les étudiants en médecine et chez ceux en sciences infirmières, et sur l'impact de cette langue sur leur apprentissage, donc, nous pouvons dire que le français a un très fort impact et joue un rôle prépondérant dans l'apprentissage de nos questionnés car ces derniers usent non pas un français ordinaire mais un français de spécialité dit le français médical.

En somme, nous avons abouti à une remarque que nous pouvons dégager sur nos questionnés en médecine de même pour ceux en sciences infirmières, que ce soit à la maison ou avec leurs amis, le kabyle est très répondu chez nos enquêtés, parce que c'est la langue dominante à Bejaïa (le lieu de notre enquête), donc, la plus part ont le kabyle comme langue maternelle ; par contre avec leurs enseignants c'est le français qui prend majoritairement place parce que c'est la langue de leurs études et de leur apprentissage. Nous pouvons constater que le français a un impact important dans leur apprentissage et dans leur future vie professionnelle.

Tableau n°8 Attitude positive/négative de la langue française

Etudiants	Médecine		Sciences infirmières	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Attitude positive/négative de la langue française				
Positive	30	93.75%	31	96.87%
Négative	02	6.25%	01	3.13%
Total	32	100%	32	100%

Représentation graphique



Graphe n°6 Attitude positive/négative de la langue française

Selon les résultats obtenus, la majorité des étudiants questionnés à Bejaïa spécialisés en médecine aiment la langue française avec un pourcentage de 93.75%, parce que c'est le seul et unique support avec lequel les étudiants reçoivent les informations à propos de leur domaine d'étude et qui permet l'acquisition des nouvelles capacités et comprendre le monde, le reste des enquêtés soit un pourcentage de 6.25% ont une

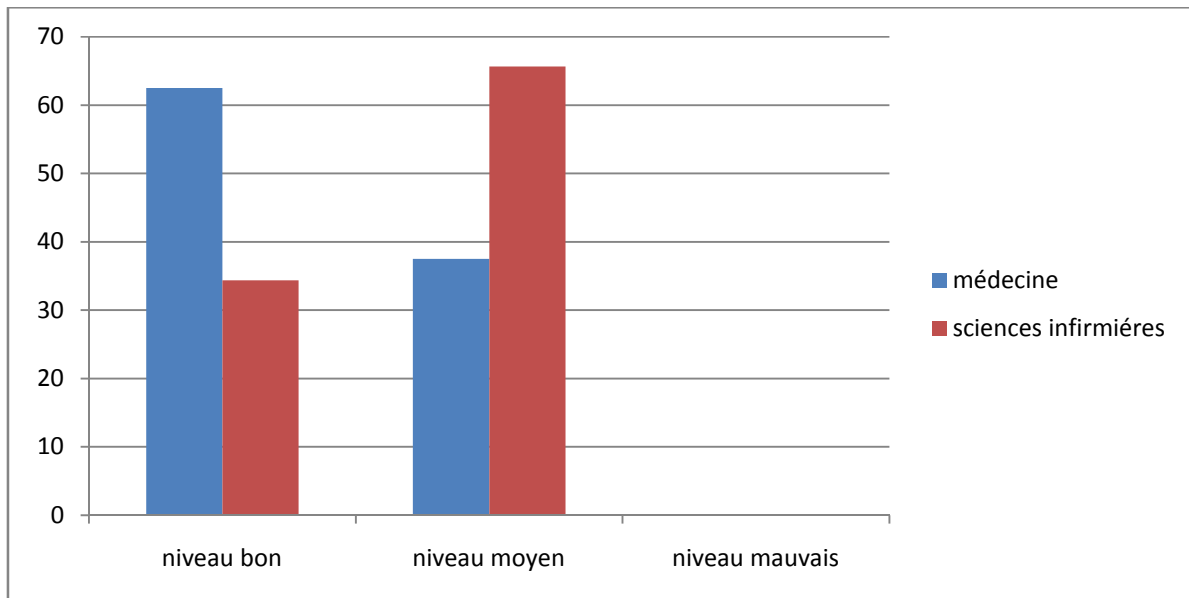
attitude négative vis-à-vis de la langue française parce que pour eux, elle est juste un outil de recherche et de communication.

Pour les étudiants en sciences infirmières, nous avons eu 96.87% des questionnés qui ont une attitude positive envers le français sauf les 3.13% restant ont une attitude négative vis-à-vis de la langue française parce qu'ils sont originaires arabophones et pour eux cette langue est dépassée dans la recherche scientifique. Les avis de nos enquêtés envers la langue française sont remarquablement proches entre les étudiants en médecine et ceux en sciences infirmières de l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa. Ainsi, les étudiants de médecine et ceux de sciences infirmières ont une bonne représentation de la langue française, ce qui induit une attitude positive vis-à-vis de cette dernière. Donc, le français est très répondu chez cette génération et nos enquêtés ont des préjugés positifs envers cette langue.

Tableau n°9 Niveau de maîtrise de la langue française

Niveau de maîtrise du français	Etudiants en médecine		Etudiants en sciences infirmières	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Bon	19	62.5%	11	34.37%
Moyen	13	37.5%	21	65.63%
Nul	0	0%	0	0%
Total	32	100%	32	100%

Représentation graphique



Grphe n°7 Les niveaux (bon, moyen et mauvais) de maîtrise de la langue française

Pour cette question, la majorité de nos questionnés en médecine ont un bon niveau de maîtrise de la langue française avec un taux de 62.5%. Nous pouvons justifier ce résultat par le fait que pour s'inscrire dans cette spécialité de médecine il faut avoir de très bonnes notes dans toutes les matières au baccalauréat ainsi qu'en français, donc ces étudiants sont des éléments brillants.

Et seulement 37.5% pour ceux qui ont un niveau moyen, nous pouvons dire qu'ils sont bons en médecine mais pas en langue française. Nous remarquons qu'aucun de nos informateurs en médecine n'a un niveau mauvais de maîtrise de la langue française. Et pour nos enquêtés en sciences infirmières, la plupart d'entre eux ont un niveau moyen avec un pourcentage de 65.63% parce que parmi eux nous trouvons ceux qui sont arabophones et qui n'ont pas une bonne maîtrise de la langue française ; et seulement 34.37% qui ont un bon niveau de maîtrise de la langue française. Nous remarquons qu'aucun de nos enquêtés en sciences infirmières n'a un niveau mauvais de maîtrise de la langue française.

Tableau n°10 Classement des langues : kabyle, arabe et français selon leur importance

Classement des langues	K.F.A	A.F.K	F.K.A	F.A.K	K.A.F	A.K.F
Etudiants en médecine	43.75%	/	31.25%	12.5%	6.25%	6.25%
Etudiants en sciences infirmières	56.25%	6.25%	15.63%	9.37%	9.37%	3.13%

D'après les résultats obtenus dans le tableau, d'abord, pour nos questionnés en médecine, nous avons constaté que la majorité ont classé la langue kabyle puis le français et en dernière position l'arabe, avec un taux de 43.75% ; ensuite, quelques étudiants ont classé le français puis le kabyle et en dernière position l'arabe avec un taux de 31.25% ; seulement 12.5% de nos questionnés ont classé le français puis l'arabe et le kabyle ; enfin, une minorité de nos questionnés ont classé le kabyle, l'arabe puis le français avec un taux de 6.25%, le même taux représente les questionnés qui ont classé l'arabe puis le kabyle enfin le français.

Pour nos questionnés en sciences infirmières, nous avons remarqué que la majorité de nos questionnés ont classé le kabyle, le français et l'arabe avec un taux de 56.25%, seulement un taux de 15.63% de nos questionnés ont classé le français le kabyle puis l'arabe, nous avons aussi remarqué que peu de nos questionnés qui ont classé le français, l'arabe et le kabyle de même pour ceux qui ont classé le kabyle, l'arabe et en dernière position le français, enfin, un seul questionné qui a classé l'arabe, le kabyle puis le français avec un taux de 3.13%.

La majorité de nos enquêtés que ce soit en médecine ou en sciences infirmières défendent l'idée que le kabyle précède toutes les langues car c'est leur langue maternelle et courante, puis le français parce que son usage est très important pour nos enquêtés donc, nous pouvons dire qu'ils ont des préjugés positifs du français, et en

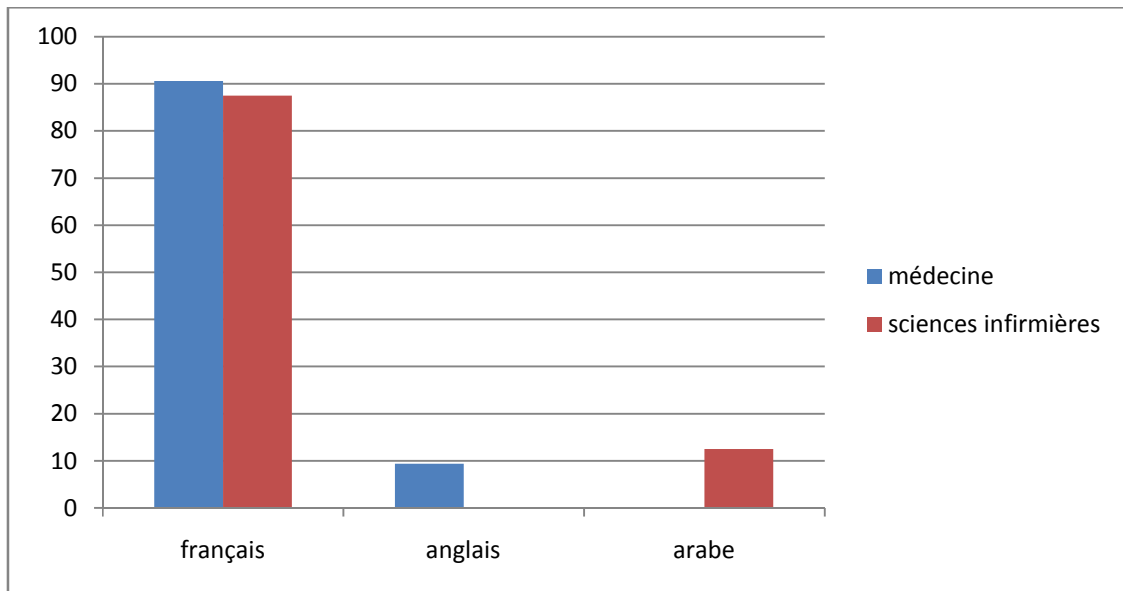
dernière position l'arabe, cela parce que tous nos enquêtés sont d'origine de Bejaïa, aussi, le berbère qui domine dans cette région; ainsi, pour ceux qui défendent le français, ils justifient ce choix par le fait que cette dernière est très importante surtout pour la compréhension de leurs cours, aussi, c'est une langue des sciences ; finalement, pour ceux qui ont classé l'arabe en première position ils disent que cette dernière est leur langue de religion et du coran, ainsi que c'est leur langue maternelle.

Donc, à travers ces résultats cités ci-dessus, nous avons remarqué que le kabyle reste toujours une langue primordiale, qui occupe une très grande place par rapport aux autres langues (français et arabe), et cela par le fait que c'est leur langue maternelle. Le français aussi occupe une place considérable parce que c'est la langue de leurs études. Ainsi, la langue arabe est venue en dernière position parmi les autres langues et ceux qui l'ont défendu justifient cela par le fait que c'est leur langue maternelle.

Tableau n°11 Langue utilisée lors des lectures personnelles (pendant les loisirs)

Etudiants	Etudiants en médecine			Etudiants en sciences infirmières		
	Français	Arabe	anglais	Français	Arabe	Anglais
pourcentage	90.62%	0%	9.37%	87.5%	12.5%	0%
Total	100%			100%		

Représentation graphique



Graphe n°6 Les langues utilisées lors des lectures personnelles (pendant les loisirs)

Les questionnés de médecine utilisent majoritairement le français lors des lectures personnelles (journaux, etc.) avec un taux de 90.62%, et seulement 9.37% utilisent la langue anglaise. Nous remarquons aussi qu'aucun de nos enquêtés en médecine n'utilise la langue arabe pour des lectures personnelles. Nous avons constaté que nos futurs médecins ont des préjugés positifs à l'égard de la langue française, aussi, elle n'est pas importante uniquement dans leur vie professionnelle mais aussi dans leur vie quotidienne. Donc, le français a un très fort impact chez nos enquêtés professionnellement et quotidiennement.

Et pour nos questionnés en sciences infirmières, la majorité d'entre eux utilisent le français lors des lectures personnelles avec un taux de 87.5% et seulement 12.5% pour ceux qui utilisent l'arabe, nous remarquons aussi, qu'aucun de nos informateurs n'utilise l'anglais lors des lectures personnelles.

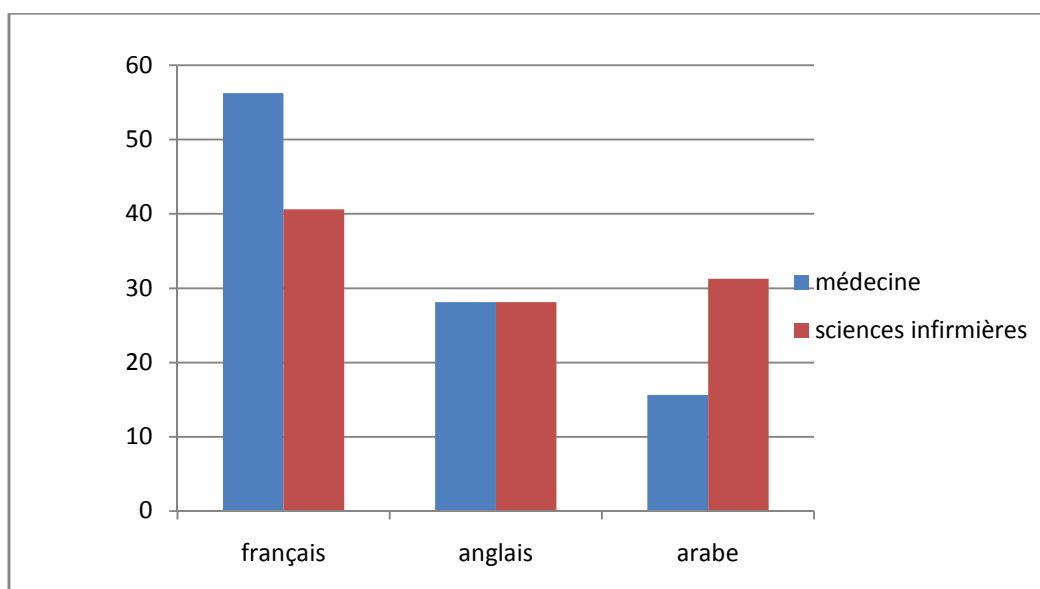
Ils justifient ce choix (le français) par le fait qu'ils veulent maîtriser plus la langue française et que cette dernière est plus objective.

Nous pouvons dire que le français est très répandu chez nos futurs infirmiers, donc cette langue a un très fort impact dans leurs études ainsi que lors de leurs lectures personnelles.

Tableau n°12 Langue préférée pour l'écoute de la musique

Les langues préférées	Etudiants en médecine		Etudiants en sciences infirmières	
	nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Français	18	56.25%	13	40.62%
Anglais	9	28.13%	9	28.13%
Arabe	5	15.62%	10	31.25%
Total	32	100%	32	100%

Représentation graphique



Graphe n° 9 La langue préférée pour l'écoute de la musique

Les étudiants en médecine écoutent de la musique française avec un pourcentage de 56.25%, et 28.13% écoutent de la musique anglaise. Une minorité d'étudiants de médecine écoute de la musique arabe avec un pourcentage de 15.62%.

De même pour les étudiants en sciences infirmières, un pourcentage de 40.62% des étudiants écoutent la musique française, puis un taux de 28.13% préfèrent écouter la musique anglaise et 31.25% écoutent de la musique arabe.

Nos questionnés en médecine écoutent de la musique française et anglaise par envie de maîtriser et d'apprendre ces langues, ainsi que pour améliorer leur niveau. Et pour la minorité qui préfère écouter l'arabe car celle-ci est la plus facile à comprendre.

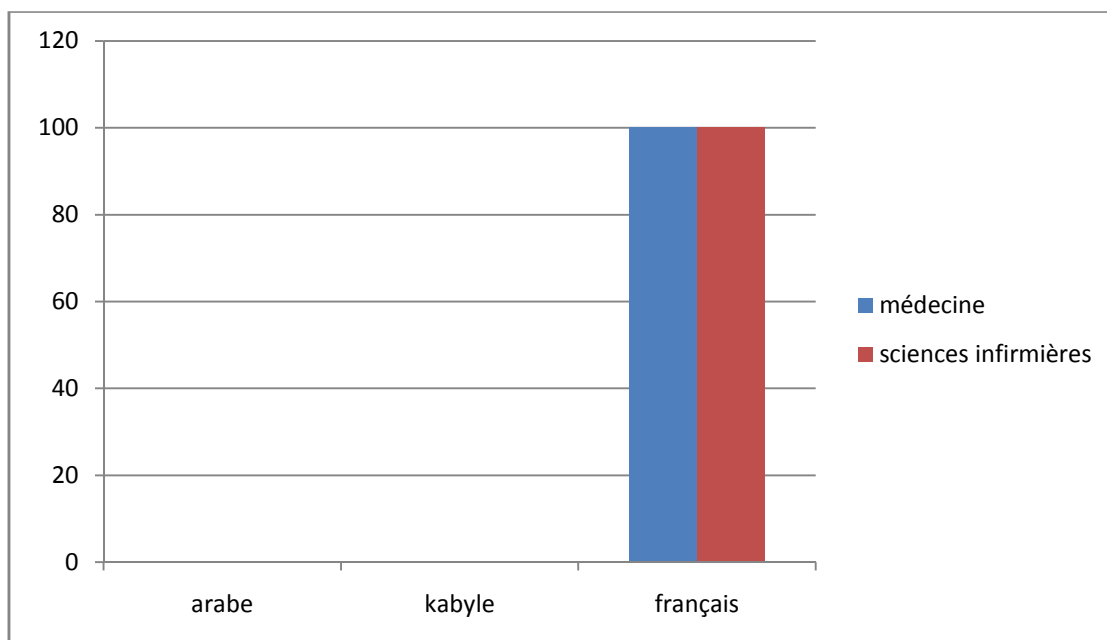
Pour nos questionnés en sciences infirmières, la majorité écoute de la musique française pour but d'améliorer leur niveau et de bien maîtriser cette langue. Ensuite, contrairement aux étudiants en médecine, ceux en sciences infirmières écoutent de la musique arabe parce que certains d'entre eux sont originaires arabophones. Et pour ceux qui écoutent de la musique anglaise c'est pour apprendre et maîtriser cette dernière.

Notre population (questionnés) est composée de jeunes étudiants. La musique est très répondue chez cette génération. Elle constitue un divertissement très important. Nos questionnés se réfugient derrière des musiques distinctes. Pour les étudiants en médecine comme pour ceux en sciences infirmières, la musique française est très déversée chez ces jeunes étudiants.

Tableau n°14 La langue de formation de nos enquêtés

Langue de formation	Etudiants en médecine		Langue de formation	Etudiants en sciences infirmières	
	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage
Arabe	0	0%	Arabe	0	/
Kabyle	0	0%	Kabyle	0	/
Français	32	100%	Français	32	100%
Total	32	100%	Total	32	100%

Représentation graphique



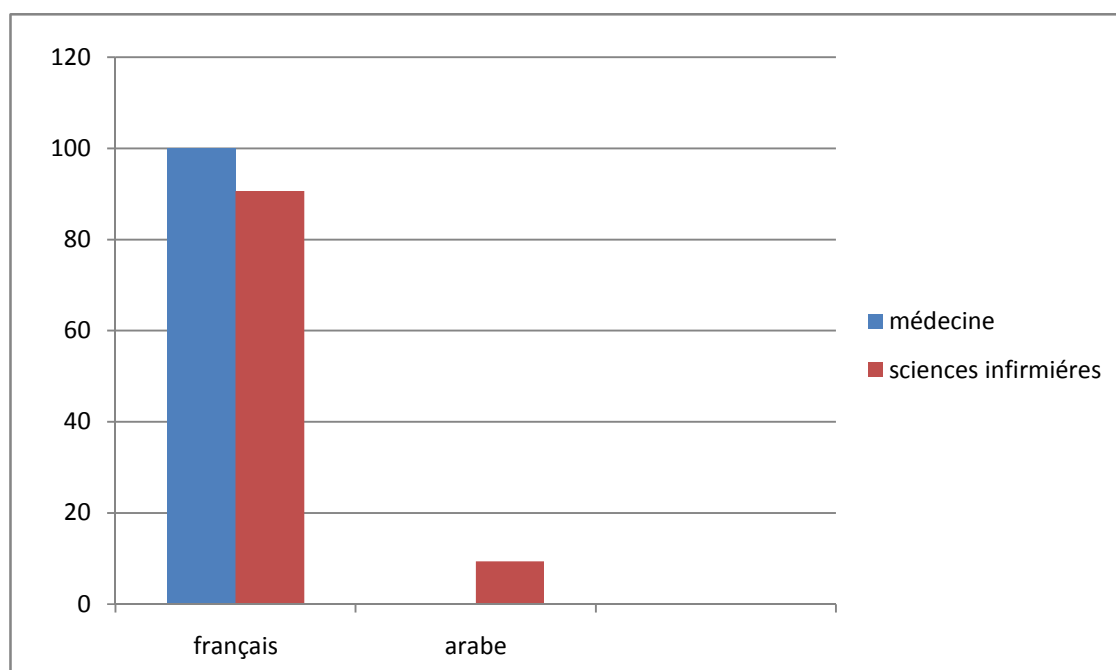
Graphe n°10 La langue de formation de nos enquêtés

La langue de formation de nos questionnés en médecine est le français, de même pour ceux en sciences infirmières, leurs cours sont assurés uniquement en langue française. Donc, le français est une langue très importante dans le domaine de médecine, ainsi, si nous rappelons notre problématique qui vise l'impact de la langue française sur l'apprentissage de ces étudiants, nous remarquons qu'elle a un impact important dans l'apprentissage de nos enquêtés. De plus, le français de ces deux formations n'est pas un français ordinaire mais un français scientifique, la documentation et les ouvrages sont uniquement en français médical ainsi que les dictionnaires.

Tableau n°15 La langue préférée pour les études en médecine et les sciences infirmières

Les langues préférées	Etudiants en médecine		Etudiants en sciences infirmières	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Français	32	100%	29	90.62%
Arabe	0		03	9.37%
Total	32	100%	32	100%

Représentation graphique



Graphe n°11 Langue préférée pour les études en médecines et les sciences infirmières

Selon les résultats obtenus, tous nos enquêtés en médecine préfèrent que leurs cours soient assurés en langue française avec un taux de 100%. Aucun de nos informateurs en médecine n'a préféré la langue arabe. Aussi, la majorité de nos enquêtés en sciences infirmières avec un taux de 90.62% préfèrent que leurs cours soient assurés en français, une minorité d'entre eux préfère la langue arabe avec un taux de 9.37%.

Nos questionnés en médecine ont choisi le français parce que c'est la langue de la science, ainsi que tous les ouvrages disponibles à la bibliothèque sont uniquement en français, aussi, la médecine ne se fait pas en langue arabe car cette dernière n'a pas un vocabulaire riche et nous ne pouvons pas arabiser la terminologie médicale, aussi, pour que le diplôme aura une valeur à l'étranger en cas de déplacement ou ouverture au monde extérieur.

Pour nos enquêtés en sciences infirmières, la plupart d'entre eux préfère le français pour leurs cours avec un taux de 90.62%, et contrairement aux étudiants en médecine, une minorité des étudiants en sciences infirmières préfère l'arabe avec un taux de 9.37%.

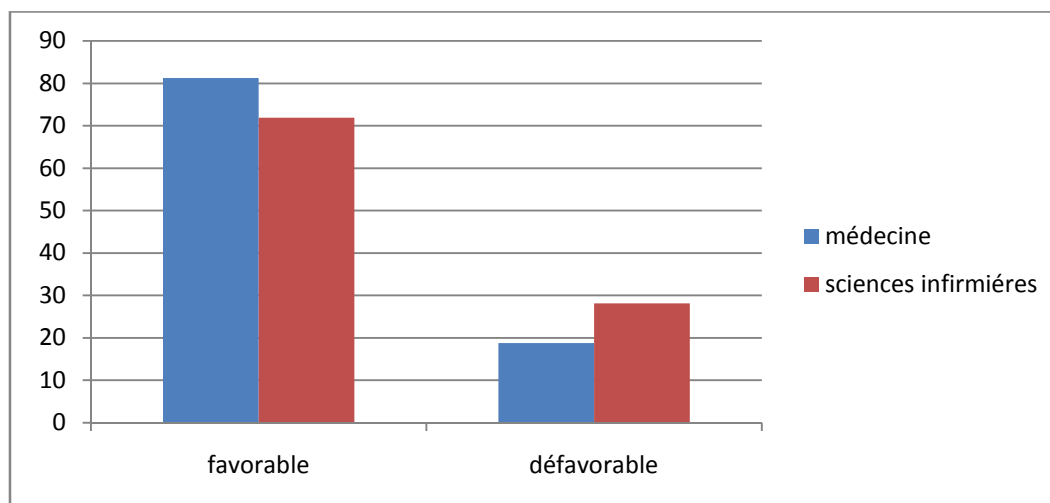
Les étudiants en sciences infirmières préfèrent le français parce que cette dernière est une langue internationale, leur domaine d'instruction impose de préférer le français, il n'existe pas de santé en arabe, pour suivre leurs études ailleurs, les termes médicaux sont en français médical, la documentation est aussi en français.

Les étudiants en sciences infirmières préfèrent que la langue de leurs études soit l'arabe parce qu'ils ne trouvent pas des difficultés si les cours se feront en cette langue, d'après eux, c'est une langue très riche et vaste par rapport à d'autres langues ainsi, c'est la langue la plus claire et la plus facile à comprendre par rapport au français, en outre, l'arabe est la langue avec laquelle ils peuvent transmettre et comprendre le message scientifique.

Tableau n°16 L'usage de la langue française à l'université algérienne favorable/défavorable

Le français	Etudiants en médecine		Etudiants en sciences infirmières	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Favorable	26	81.25%	23	71.87%
Défavorable	6	18.75%	9	28.13%
Total	32	100%	32	100%

Représentation graphique



Graphe n°12 Usage du français favorable/défavorable à l'université algérienne

D'après les résultats obtenus, selon la majorité des étudiants en médecine l'usage de la langue française dans l'université algérienne est favorable avec un pourcentage de 81.25%, ils justifient cela par le fait que la majorité de spécialités dans l'université sont faites en langue française, telles que biologie, sociologie,... vu qu'elle est une

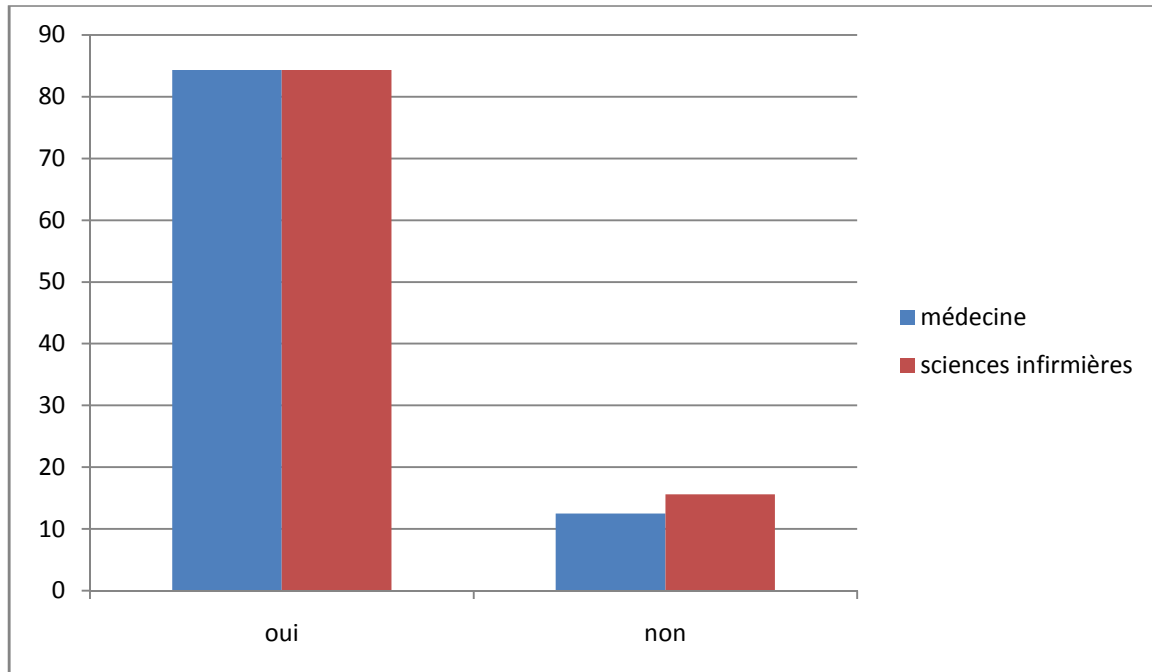
langue très importante dans l'enseignement supérieur, aussi, une langue de savoir et d'ouverture au monde extérieur donc elle prend une place prépondérante dans l'université ; et selon une minorité de ces étudiants, l'usage de la langue française est défavorable avec un pourcentage de 18.75% parce que l'anglais aurait été plus convenable surtout pour les ressources documentaires. Aussi, d'après les résultats obtenus, et selon la majorité des étudiants en sciences infirmières, l'usage de la langue française est favorable avec un taux de 71.87% parce que la langue française est la plus présente et la plus utilisée par rapport à l'arabe ou le kabyle ; et selon seulement 28.13% de nos questionnés en sciences infirmières l'usage de la langue française est défavorable. Ils justifient cela par le fait qu'ils préfèrent l'anglais parce que c'est une langue internationale, aussi puisque au sein de l'université il ya lieu pour le phénomène de contact des langues, c'est-à-dire plusieurs langues qui se combinent, donc le français n'est pas pratiqué comme étant une langue purement étrangère. (C'est-à-dire, selon ses étudiants, il y a une sorte d'altération de la langue française, pour cela son usage n'est plus favorable dans l'université algérienne).

Nous avons remarqué que pour la grande partie de nos enquêtés en médecine et en sciences infirmières, le français joue un rôle très important dans l'université algérienne. Ainsi, ils ont des préjugés positifs à cet égard et ils favorisent l'usage de cette langue dans l'université algérienne.

Tableau n°17 Nos questionnés, utilisent-ils le dictionnaire pour la compréhension des termes médicaux ?

Étudiants en médecine		Étudiants en sciences infirmières	
Usage du dictionnaire	Pourcentage	Pourcentage	
Oui	84.37%	84.37%	
Non	12.5%	15.63%	
Total	100%	100%	

Représentation graphique



Graphe n°13 L'usage du dictionnaire

Nous avons constaté que la majorité de nos enquêtés de médecine utilisent le dictionnaire pour la compréhension des termes médicaux avec un taux de 84.37%, seulement 12.5% ne l'utilisent pas et seulement 3.13% se contentent d'internet.

Nous remarquons presque les mêmes résultats pour les étudiants en sciences infirmières avec les pourcentages de 84.37% pour ceux qui utilisent le dictionnaire et un taux de 15.63% pour ceux qui ne l'utilisent pas.

Selon les résultats obtenus, nous avons remarqué que les taux représentant les deux échantillons d'étudiants en médecine et ceux en sciences infirmières se rapprochent à propos l'usage du dictionnaire, et que ce dernier reste un outil nécessaire pour comprendre les termes médicaux, de plus, ils utilisent des dictionnaires français/français, cela justifie la place et le rôle qu'elle joue cette langue dans leurs cursus professionnel.

Un taux de nos questionnés qui n'utilisent pas le dictionnaire, parce qu'ils l'ont utilisé uniquement pendant leurs premières années, désormais, ils se sont habitués à ces termes médicaux, donc ils ont une certaine maîtrise de la terminologie médicale.

Conclusion :

D'après l'analyse des questionnaires que nous avons effectués, il ressort que la langue française est la plus estimée chez nos informateurs que ce soit en médecine ou en sciences infirmières. Ainsi, nous avons remarqué qu'ils se réfèrent le plus souvent à cette langue, que ce soit dans leurs productions langagières avec leurs amis ou avec leurs enseignants. Aussi, un taux de 93.75% pour nos enquêtés en médecine et un pourcentage de 96.87% pour ceux en sciences infirmières ont une attitude positive par rapport à la langue française, donc cette langue est très importante chez nos informateurs. Le domaine de médecine nécessite l'usage du français, donc nos enquêtés doivent faire recours à cette langue. Le français a un rôle très pertinent chez nos questionnés dans leurs études.

Notre analyse a démontré que les étudiants de la faculté de médecine de l'université de Bejaïa jugent que la langue française est purement une langue scientifique, elle est beaucoup plus une langue d'étude et de modernité. Ces représentations sont considérées comme un point majeur dans la détermination de leurs attitudes vis-à-vis de la langue française. Nous avons remarqué que très peu de nos informateurs en sciences infirmières ont une attitude négative à l'égard de cette langue et cela est lié aux identités de ces étudiants, parce que peu de nos enquêtés en sciences infirmières provenant des régions arabophones telles que Chleff, Skikda, Oran, ...De plus, ils n'ont pas une bonne maîtrise de la langue française.

Nous avons remarqué que nos enquêtés utilisent le français dans diverses situations y compris avec leurs amis et beaucoup plus avec leurs enseignants parce que c'est la langue d'étude. À noter que ces étudiants font le plus souvent recours à la langue française, la majorité ont une bonne maîtrise de la langue que ce soit les étudiants en médecine ou ceux en sciences infirmières. Nos enquêtés ont classé le français en première position par rapport à d'autres langues telles que l'arabe et le kabyle. Aussi, nos informateurs se réfèrent majoritairement à la langue française lors des lectures personnelles (journaux,..) et pour l'écoute de la musique, donc, ils manifestent leur

attachement à la langue française plus qu'à d'autres langues que ce soit dans leur vie quotidienne ou estudiantine et professionnelle. Nous avons remarqué que tous les étudiants de médecine préfèrent la langue française pour leurs études, et pour nos informateurs en sciences infirmières un taux de 90.62% préfèrent le français comme langue d'étude. Donc, nous pouvons dire que le français joue un rôle très important dans la vie estudiantine de nos futurs médecins et infirmiers, donc, ce français a un impact considérable sur leur apprentissage.

La majorité de nos questionnés en médecine et en sciences infirmières favorise l'usage de la langue française dans l'université algérienne, d'ailleurs, eux-mêmes sont un exemple pertinent à propos l'usage de cette langue (langue toujours présente que ce soit dans leurs vie quotidienne ou professionnelle et surtout elle est présente en tant que seule et unique langue dans le domaine de médecine). Donc, ils ont un jugement positif vis-à-vis de cette langue.

En somme, nous avons abouti à un résultat très clair le plus souvent semblable et proche entre nos questionnés en médecine et ceux en sciences infirmières surtout à propos des représentations et jugements qu'ils ont de la langue française, avec un peu plus de maîtrise chez les médecins vu leur statut supérieur à celui des infirmiers.

*Analyse et
interprétation des
entretiens*

Tableau n°1 représentant les réponses des enquêtés en médecine lors des entretiens.

Question : Qu'est ce que la grippe ?

Les étudiants en médecine	
N° des enquêtés	Les réponses
E n° 1	<p>Infection des voies aériennes supérieures due à des virus de la famille des influenza et para-influenza.</p> <p>Le patient consulte pour fièvre toux écoulement nasal rhinorrhée asthénie arthralgies</p> <p>Le traitement est symptomatique antalgiques antipyrétiques.</p>
E n° 2	<p>C'est une infection aiguë d'origine virale qui touche les virus aériennes supérieurs et qui est responsable d'un syndrome grippal à type de fièvre éternuement congestion nasale rhinorrhée arthralgies asthénie anorexie Le traitement est symptomatologique à type d'antipyrétiques et d'antalgiques.</p>
E n° 3	<p>C'est une infection virale qui touche l'appareil respiratoire sa sévérité dépend de virus en cause allant d'une simple épidémie à une maladie mortelle Transmission aérienne Virus influenza para influenza Classification des virus selon les lettres H- N.</p>
E n° 4	<p>C'est une infection virale due à un virus qui attaque l'homme spécifiquement par la présence de récepteur spécifique pour ce virus il se manifeste par des signes cliniques.</p>

E n° 5	<p>C'est une maladie infectieuse qui se transmet par voie respiratoire à courte distance Elle est due à un virus ARN c'est-à-dire acide ribonucléique Myxovirus influenza A et B.</p> <p>La grippe se manifeste généralement par un état fébrile aigu accompagné de courbatures et de symptômes respiratoires toux mal de gorge qui durent pendant plusieurs jours et régissent spontanément.</p>
E n° 6	<p>Transmission se fait entre les humains par voie aérienne peut être transmis par l'animal à l'homme contacts étroits</p> <p>Le diagnostic : évoquer sur la symptomatologie confirmée par un examen des sécrétions et la recherche du virus en cause microscopie.</p> <p>Le traitement : traitement des symptômes traitement antiviral (vaccin).</p> <p>La prévention : comme conclusion l'hygiène des mains est la meilleure prévention laver les mains au moins cinq fois par jour et respecter la distance de sécurité interhumaine*.</p>
E n° 7	<p>C'est une infection au virus du type influenza cette maladie est plus fréquente en hiver avec des facteurs qui la favorise, elle se manifeste par un syndrome grippal qui est asthénie courbature et éternuement et congestion du nez.</p>
E n°8	<p>Souvent banalisée sous le nom de rhume, c'est une maladie d'origine infectieuse qui sévit dans le monde sous un mode saisonnier auto-hivernal causé par un virus ARN de la famille des myxovirus.</p> <p>Se manifeste par des signes respiratoires à type de toux pharyngite laryngite ou extra respiratoire tel que myalgie asthénie anorexie, Euh.</p> <p>La transmission interhumaine est essentiellement respiratoire via les gouttelettes riches en virus provenant de la toux et éternuement des sujets infectés.</p> <p>La prévention par une vaccination annuelle.</p>

E n° 9	<p>C'est une infection virale due au virus de la grippe on distingue généralement trois types de virus A B C ils se caractérisent par fréquence de mutation génétique et de combinaison de leur ADN c'est-à-dire acide désoxyribonucléique conduisant à l'apparition de nouvelles souches responsables d'épidémie et parfois des eudémis /.</p> <p>Sur le plan clinique le malade peut présenter des symptômes non spécifiques douleur arthrite arthralgie parfois des troubles de l'appétit /.. / On peut avoir également une asthénie céphalée perte de la sensation du goût et de l'odorat le virus de la grippe est un virus très contagieux il peut contaminer un sujet sain distant du 2 m d'un sujet malade la contagiosité se fait également avec un inoculum faible.</p>
E n° 10	<p>C'est une maladie infectieuse d'origine virale mortelle si l'absence d'une prise en charge adéquate elle est due à des virus appartenant à la famille des myxoviridae c'est des virus ARN la transmission aérienne via les gouttelettes responsable d'épidémie dont on peut citer comme exemple le virus de la grippe aviaire H1 N1 en 2004 aussi la grippe porcine H1 N5</p> <p>Les virus ont une particularité qui réside sur le fait qu'ils changent de structure annuellement ce qui impose des vaccins à répétition cliniquement la symptomatologie peut aller d'un simple syndrome pseudo-grippal céphalée myalgie arthralgie jusqu'à une atteinte neurologique le syndrome Reynaud la symptomatologie dépende de l'état immunitaire du patient le traitement peut s'agir d'un traitement symptomatique à base d'antalgique antipyrétique antitussif ou antiviral acyclovir pendant 5 à 7 jours.</p>

Tableau n°2 représentant les réponses des étudiants en sciences infirmières lors des entretiens.

Question : quelles sont les étapes à suivre pour procéder à l'accueil d'un patient au niveau du pavillon d'urgence ?

Les étudiants en sciences infirmières	
N° des enquêtés	Les réponses
E n° 1	<p>Il faut identifier le malade, natif de la survenue aux urgences identifier le degré d'urgence s'il s'agit d'une cardiopathie urgence extrême / . /</p> <p>Installation du patient mettre le produit sous scope-tensionel tension artérielle température fréquence cardiaque, fréquence respiratoire lui mettre un abord veineux s'il s'agit d'une personne représentant des signes de dyspnée le mettre sous oxygénéa thérapie procéder à la collecte de données des antécédents s'il s'agit de patient inconscient interroger sa famille Euh</p> <p>Effectuer un bilan d'urgence appliquer tous soin prescrit par le médecin des urgences assurer la traçabilité par l'écrit dans les cahiers de consignes.</p>
E n° 2	<p>Avant la prise en charge thérapeutique il faut placer des abords vineux afin d'injecter les traitements antalgiques anti-inflammatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les examens biologiques FNS par exemple c'est-à-dire formule numérative sanguine -Radiographie afin de chercher les traumatismes. -Recherche des paramètres hémodynamiques. -Les examens cliniques. -Hémoculture. -Noter les informations concernant le patient. -Recherche des antécédents.

E n°3	<ul style="list-style-type: none"> -placer deux abords veineux -Groupage -Les examens biologiques FNS -Les cinq constantes : tension artérielle fréquence cardiaque fréquence respiratoire température pouls > -Préparer les traitements -faire les examens cliniques -faire un dossier du patient situation familiale, Euh -et les antécédents.
E n° 4	<p>D'abord orienter le patient selon son problème par exemple urgence pédiatrique urgence chirurgicale, etc. Installer le malade selon la gravité de son état malade inconscient conscient incapacité dépendance, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Rassembler le maximum d'information sur l'état du patient soit en l'interrogeant lui-même soit par l'intermédiaire de l'entourage accompagné. -Essayer d'assurer les soins de base non spécifiques par exemple prendre la tension artérielle la température le pouls mettre un cathéter veineux pour une hydratation par exemple. -Suivre la prescription médicale en ce qui concerne les soins pour le malade ou son transfert vers un service faire une radio une sortie.
E n° 5	<p>Pour procéder à l'accueil d'un patient au niveau du pavillon d'urgence on doit vérifier l'état de conscience du patient s'il est conscient on lui demande de nous expliquer son problème s'il est non conscient on demande à leur accompagnant on va prendre sa tension artérielle température glycémie, etc. après son installation sur son lit on demande l'avis du médecin pour voir est-ce qu'on doit l'hospitaliser en urgence pour le suivre ou non.</p>

E n° 6	Recevoir le malade déterminer son motif de consultation le faire rentrer dans un box et fermer les rideaux, lui parler avec respect, ne pas le bousculer prendre ces constantes tension artérielle glycémie pouls, etc. faire un abord veineux périphérique faire la collecte de données informations administratives antécédents médicaux et chirurgicaux prévenir le patient de tous les gestes et avoir son consentement.
E n°7	>Evaluer l'état de santé du patient à son arrivée évaluer la gravité par le recueil des paramètres vitaux tension artérielle température, etc. collecte d'informations antécédents médicaux allergies douleurs symptômes, etc. Mettre en confiance le patient détecter les détresses vitales ou ressenties se décider du lieu le plus adapté aux soins.
E n°8	L'accueil et l'interrogatoire l'évaluation par des examens cliniques l'orientation et l'information et l'aider et le rassurer l'installer la surveillance communiquer le soulager et >
E n° 9	L'accueil d'un patient au niveau des urgences se fait en plusieurs étapes pour commencer l'infirmier doit prendre en charge le patient lui-même recueil de données interrogatoire clinique antécédents puis l'infirmier doit reformuler les informations reçues afin de présenter le patient au médecin après il doit se baser sur la prise en charge psychologique des parents ou les personnes qui accompagnent le patient les rassurer et expliquer la pathologie du patient afin de mieux contribuer dans la prise en charge.

E n°10	En premier lieu interroger l'entourage sur les antécédents pour éviter le risque AVC ça veut dire accident vasculaire cérébrale à l'hypoglycémie par exemple soulager le patient sur le plan psychologique en le rassurant et l'informant sur son état et lui bien expliquer le protocole de soin calmer la douleur et lui offrir tous les soins nécessaires.
--------	---

Analyse des entretiens :

Interprétation des résultats :

Nous avons effectué vingt (20) entretiens avec une question ouverte dont dix (10) sont faits auprès des étudiants en médecine et dont la question est la suivante : qu'est ce que la grippe ? Les dix (10) autres entretiens sont faits auprès des étudiants des sciences infirmières et la question est la suivante : qu'elles sont les étapes à suivre pour procéder à l'accueil d'un patient au niveau du pavillon d'urgence ? Notre entretien est à base de conversations orales qui ont été enregistrées à l'aide d'un dictaphone.

Nous avons élaboré un entretien pour renforcer le questionnaire. Cette méthode nous a permis d'obtenir des réponses utiles. Nous nous servons des entretiens comme méthode pour atteindre aussi bien les représentations que les pratiques linguistiques.

Ainsi, « *les enquêtés reposant sur des interviews de locuteurs peuvent aider à répondre à un double objectif : d'abord, un objectif « classique », visant à décrire la langue française telle qu'elle est employée en situation d'interview dans telle région de l'Afrique ; ensuite saisir sur le vif les représentations des locuteurs en matière de linguistique et notamment la manière dont se jouent dans leur parole les différents conflits linguistiques* ». ⁴⁰ Ce passage permet de faire ressortir les deux résultats auxquels toute enquête qui s'appuie sur des

⁴⁰ Dumont P. & Maurer B., 1995, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, EDICEF/AUPELF, P.102.

entretiens.

L'analyse des interactions langagières qui portent sur les langues permet de faire ressortir de multiples positionnements des locuteurs vis-à-vis de leurs langues et de leurs pratiques langagières. A travers cette question ouverte : l'interrogé répond comme il le désire, il s'exprime librement en donnant des commentaires et des explications.

Nous visons à partir de l'entretien à connaître l'usage du français manipulé par nos enquêtés ce qui engendre une image ou une représentation qu'ils font du français. Nous tenterons de voir au fur et à mesure les usages attribués à cette langue.

Ainsi, le but n'est pas de trouver des réponses à la question posée mais d'analyser leurs réponses et leurs représentations de la langue française, nous rappelons notre problématique posée au départ qui vise à savoir ce que représente le français chez cette génération et l'impact de cette langue sur leur apprentissage.

À cet égard, dans le tableau ci-dessus, nous allons reprendre les informations déjà obtenues lors des entretiens. La première colonne contiendra le numéro de chaque enquêté, la deuxième colonne contiendra la réponse effectuée par chacun de nos enquêtés lors des entretiens.

D'après l'analyse des réponses de nos enquêtés en médecine et en sciences infirmières, nous avons constaté que nos enquêtés ont comme point commun l'utilisation de la langue française comme langue d'étude. Ces étudiants se sont inscrits dans des filières où le français est la seule langue d'enseignement. Il s'agit des disciplines scientifiques.

Nous constatons l'emploi dominant de la langue française durant le déroulement de tous nos entretiens que ce soit avec nos interviewés en médecine ou avec ceux en sciences infirmières. Tous les étudiants ont effectivement utilisé le français médical pendant l'entretien.

En plus, nous pouvons constater que le choix de la langue française révèle une égalité entre tous les étudiants, le français, est en effet, la langue effectivement utilisée pendant l'entretien, quelques similarités des réponses se révèlent pertinentes. Le français est la langue à laquelle se réfèrent tous les étudiants. Nous remarquons qu'il n'y a pas de différence réelle entre ce que pensent parler nos étudiants et ce qu'ils parlent effectivement (c'est-à-dire que nos interviewés pensent parler en langue française, et ils parlent en cette langue, par la suite). En parlant de différence de spécialité, les étudiants en médecine ont

réellement utilisé le français durant tout l'entretien avec pertinence, de même pour ceux spécialisés en sciences infirmières.

Nous estimons que la langue d'étude apparaît comme un facteur déterminant pour nos informateurs. Tous les étudiants insistent sur l'emploi régulier non pas du français ordinaire mais plutôt du français de spécialité dit le français médical car tous les cours sont présentés et expliqués uniquement en français sans faire recours à d'autres langues.

Chacun de nos informateurs présente une image idéale de la langue française, ils donnent des réponses semblables, brèves, parfois accompagnées des explications.

Le français a un rôle important et nos enquêtés dévoilent le statut important de cette langue. Nos informateurs font référence à leurs compétences à l'oral. Ils ont des connaissances en français médical en le parlant et en intégrant d'une façon régulières des termes médicaux tels que : tension artérielle, glycémie, myalgie, etc.

Nos enquêtés ont comme point commun l'utilisation de la langue française comme langue d'étude, ils déclarent et expriment sans aucune hésitation et surtout ils étaient à l'aise.

En somme, nous remarquons que les étudiants attribuent à la langue française et plus particulièrement au français médical des désignations très précises d'après leurs productions langagières, qui peuvent être des indices révélateurs des représentations qu'ils se font de la langue française.

La transcription :

La transcription est l'une des procédures qui permet de transcrire les données recueillies, de leur donner une forme que nous traitons par des pratiques d'analyse.

Procédés de transcription de notre corpus :

Les conventions de transcription : nous avons opté pour un système qui s'adapte le plus avec notre corpus.

/./ Pause très courte.

/../ Pause moyenne.

Euh : hésitation.

> : intonation montante.

* : rire.

Conclusion :

D'après l'analyse et l'interprétation des entretiens que nous avons effectué auprès des étudiants de médecine et ceux des sciences infirmières, nous avons constaté que tous les étudiants font recours à la langue française pour répondre aux questions posées, ces étudiants ont des connaissances dans le domaine de médecine de même ils ont des compétences linguistiques en arrivant à bien transmettre le message en utilisant un français médical. Nous avons récolté des réponses plus ou moins proches, nous constatons l'emploi dominant de cette langue durant tout le déroulement des entretiens.

En effet, nous avons constaté qu'un sentiment de sécurité linguistique caractérise ces étudiants, parce que nous avons récolté un français purement médical et nos enquêtés ne se sentent point gênés par rapport à leurs façons de parler, du moment qu'ils trouvent cette dernière conforme à la norme, donc sans pour autant manifester un besoin de la corriger ou même de la changer. Leurs réponses étaient similaires, brèves parfois accompagnées des explications. Ils se réfèrent parfois aux emprunts de la langue anglaise tels que : H1, N1, influenza, etc.

Conclusion

générale

Notre présent travail s'est porté sur l'étude comparative des représentations de la langue française chez les étudiants de médecine et ceux des sciences infirmières à l'université de Bejaïa.

Après avoir pris contact avec les étudiants de cette faculté pour nous fournir les informations qui nous ont aidées à cerner le cadre de notre travail, et après l'analyse des résultats, nous avons constaté que le rapport entre la langue française et leurs études en médecine et en

sciences infirmières sont bien liés :

- La majorité des étudiants en médecine et en sciences infirmières ont des représentations positives vis-à-vis de la langue française car elle est la langue de leurs études, (à part quelques éléments des sciences infirmières qui veulent intégrer la langue arabe classique dans leur cursus universitaire, parce qu'elle représente leur identité arabo-musulmane). Ce choix de la langue française est justifié par la disponibilité des ouvrages en cette langue dans les deux domaines, aussi, le travail d'un médecin ou d'un infirmier nécessite uniquement la langue française vu que ces deux branches sont faites seulement en cette langue qui leur permet aussi d'avoir un horizon plus ouvert en terme d'études et de carrière professionnelle par exemple des sorties à l'étranger.

Nous avons aussi remarqué dans les réponses de nos informateurs que le français n'est pas seulement présent dans leurs interactions formelles c'est-à-dire celles qui se déroulent avec leurs enseignants mais aussi dans celles qui se déroulent avec leurs amis, familles et lors des lectures personnelles (les journaux,...) ainsi que pour l'écoute de la musique.

En termes de pratique linguistique, et à travers notre analyse des entretiens effectués auprès des étudiants de médecine et ceux des sciences infirmières, il ressort que tous les étudiants font recours à la langue française pour répondre aux questions, ces étudiants sont compétents dans leur domaine d'étude. Ils sont arrivés à bien transmettre le message scientifique en employant un français purement médical. En effet, un sentiment de sécurité linguistique caractérise les productions langagières de ces étudiants, parce qu'ils parlent correctement la langue française sans se référer à d'autres langues et surtout ils étaient à l'aise. Notons que le domaine de médecine et des sciences infirmières nécessitent l'usage du français, donc nos enquêtés doivent faire recours à cette langue qui joue un rôle très important dans la vie estudiantine de nos enquêtés.

Nous pouvons affirmer donc qu'il y a automatiquement un rapport entre le statut pédagogique du français et les représentations sociolinguistiques des étudiants, la terminologie scientifique de ces deux disciplines est difficile à arabiser ; le futur travail des médecins et infirmiers nécessite l'usage de la langue française d'une façon dominante.

En somme, nous avons abouti à des résultats mettant en avant des réponses presque identiques pour l'ensemble des questions qui ont été soumises aux enquêtés lors des

questionnaires et des entretiens, avec un peu plus de maîtrise et de supériorité pour les médecins, étant donné qu'ils ont un statut social plus élevé par rapport aux infirmiers.

Pour conclure, ce présent travail ne peut être exhaustif, car il faudrait effectuer une enquête plus large et à plus grande échelle. Ce champ d'étude des représentations linguistiques est un champ vaste qui s'étend sur des dimensions affectives, sociolinguistiques et cognitives, donc il doit être traité d'une façon plus large, plus significative.

Grâce à ce travail de recherche, nous avons pu démontrer que même si les étudiants sont inscrits dans deux spécialités différentes (médecine et sciences infirmières) ils ont des représentations positives presque similaires vis-à-vis de la langue française.

Enfin, nous pouvons dire que toutes actions ayant un rapport avec les langues, devrait passer par une étude des représentations linguistiques et sociales.

Bibliographie

Références bibliographiques :

❖ Ouvrages :

- Bloomfield L., 1970, *Le langage*, Paris, Payot.
- Boyer H., 2000, *Introduction à la sociolinguistique*, Dunod, Paris.
- Boyer H., 1996, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Payot.
- Calvet J.-L., 1996, *La sociolinguistique*, Paris, Payot.
- Calvet J.-L., 1993, *Sociolinguistique*, Paris, PUF.
- Garmadi J., 1981, *La sociolinguistique*, Paris, PUF.
- Labov W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- Ludi G. et Py B., 1986, *Être bilingue*, Berne, Lang.
- Martinet A., 1964, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- Moscovici S., 1961, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF.
- Moreau M.-L., 1997, *Sociolinguistique : Concepts de bases*, Liège, Mardaga.
- Taleb Ibrahim Kh., 1997, *Les Algériens et leur(s) langues(s)*, Alger, El Hikma.

❖ Articles :

- Beaud M., 2005, « L'art de la thèse, comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, de magister ou un mémoire de fin de licence », Alger, Casbah Edition.
- Boyer H., 1990, « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. », *Langue française*, n° 85.
- Derradji Y., 2004, « La langue française en Algérie : particularisme lexical ou norme endogène ? », dans les cahiers du SLADD, université Mentouri Constantine, SLADD.
- Ferguson C.A., *Diglossia*, *Word*, vol. 15, 1959, cite dans Gi-glioli P., 1972, *Language and Social Context*, Course Outline, University of the West Indies.
- Ghiglione R. et Matalon B., 1998, « Les enquêtes sociolinguistiques, théories et pratiques », Armand Colin, Paris.

- Guidier M., 2004, « Méthodologie de la recherche », Paris, Ellipses.
- Houdebine A.M., 1997, « *L'imaginaire linguistique* », in Moreau M.-L., *Sociolinguistique : Concepts de base*. Sprimont, Mardaga.
- Hamers J., 1997, *Contact des langues*, in Moreau M.-L., 1996, *Sociolinguistique : Concepts de base*. Liège, Mardaga.
- Jodelet D., 1989, « Représentation sociales : un domaine en expansion », in Jodelet D. (sous la dir.), *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- Lafontaine D., 1997, *Attitudes linguistiques*, dans Moreau M.-L., 1997, *Sociolinguistique : Concepts de base*. Liège, Mardaga.
- Mace G. et Petry F., 2011, « Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales », Bruxelles, Edition De Boeck.
- Mackey W., 1997, *Bilinguisme*, in Moreau M.-L., 1997, *Sociolinguistique : Concepts de base*. Liège, Mardaga.
- Py B., 2004, « Pour une approche linguistique des représentations sociales » in Langage ; « Représentations métalinguistiques ordinaires et discours », n°154.
- Sayad A., 1967, « Bilinguisme et éducation en Algérie », Cahiers du Centre de sociologie européenne, Paris, Mouton.
- Sabhan R., 2007, « La place de l'arabe en France : l'exemple de la ville de Poitiers » ; discipline sociolinguistique, Paris 8.

❖ **Thèses et mémoires :**

- Abdelhamid S., 2002, *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna*, thèse de doctorat, université de Batna.
- Zaboote T., 1989, *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, thèse de doctorat, université de la Sorbonne.

❖ **Sitographies :**

- Arezki A., *Le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien*, in <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/23/AREZKI%20>

[Abdenmour.pdf](#).article en ligne consulté le 11/02/2014.

- Benrabeh R., 1999, *Langue et pouvoir en Algérie*, in <http://etudesafricaines.revues.org/132>, article en ligne consulté le 22/02/2014.
- Grandguillaume G., *La francophonie en Algérie*, in <http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/9504>, article en ligne consulté le 24/02/2014.
- Taleb Ibrahim Kh., 2004, « Les Algériens et leurs langues », l'Année du Maghreb [En ligne], consulté le 12 mai 2014.URL : <http://anneemaghreb.revues.org/305>.

❖ **Dictionnaire :**

- Dubois J., 2002, *Dictionnaire des sciences du langage*, Larousse-Bourdas/VUEF.

Table des matières

Table des matières

Introduction générale.....	1
Présentation du sujet de recherche.....	2
Problématique.....	2
Choix et motivation	3
Hypothèses.....	4
Structuration du travail.....	4
Chapitre théorique.....	5

Partie 1 : La situation sociolinguistique en Algérie.....	6
Introduction.....	7
1. La situation sociolinguistique en Algérie.....	7
1.1 Les langues et les variétés en contact.....	7
1.1.1 L'arabe classique.....	8
1.1.2 La politique d'arabisation.....	8
1.1.3 L'arabe dialectal ou l'arabe parlé.....	9
1.1.4 Le berbère ou tamazight.....	10
1.1.5 Le français.....	11
1.1.6 L'anglais.....	12
2. Bejaïa et les langues en présence.....	13
2.1 Situation sociolinguistique de l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa.....	14
2.2 Historique de la faculté de médecine.....	14
2.3 La faculté de médecine de l'université de Bejaïa, est-elle une communauté linguistique ?.....	15
2.4 L'identité linguistique.....	18
Conclusion.....	18
Partie 2 : Approche théorique des représentations.....	19
Introduction.....	20
1. les représentations linguistiques.....	20
1.1 L'attitude linguistique.....	23
1.2 Le préjugé et le stéréotype.....	24
1.3 La sécurité et l'insécurité linguistique.....	25
1.4 L'hypercorrection.....	26
2. Le contact des langues.....	27
2.1 Le plurilinguisme.....	27
2.2 Le bilinguisme.....	28
2.3 L'alternance codique.....	29
2.4 L'emprunt.....	29
Conclusion.....	30
Chapitre pratique.....	32

Partie 1 : considérations méthodologiques.....	33
Introduction.....	34
1. Méthodologie.....	34
1.1 L'échantillonnage.....	34
1.2 Mise en place d'enquête.....	35
1.3 Le lieu de l'enquête.....	35
2. La méthode choisie.....	35
2.1 Le questionnaire.....	36
2.2 Objectif du questionnaire.....	36
2.3 L'entretien.....	36
2.4 Objectif de l'entretien.....	37
Conclusion.....	38
Partie 2 : Analyse et interprétation des résultats.....	39
1. L'analyse du questionnaire.....	40
1.1 Le domaine d'instruction de nos enquêtés.....	40
1.2 Les régions des enquêtés en médecine et en sciences infirmières.....	40
1.3 Nombre et sexe des enquêtés.....	43
1.4 L'intervalle de l'âge.....	44
1.5 La langue maternelle de nos enquêtés.....	45
1.6 Les langues que parlent nos enquêtés en médecine.....	46
1.7 Les langues que parlent nos enquêtés en sciences infirmières.....	48
1.8 Attitude positive vis-à-vis de la langue française.....	50
1.9 Niveau de maîtrise de la langue française.....	51
1 Classement des langues kabyle, arabe et français de 1 à 3 selon leur importance.....	53
1.10 Les langues utilisées lors des lectures personnelles (pendant les loisirs)..	54
1.11 Les langues préférées pour l'écoute de la musique.....	56
1.13 La langue de formation de nos enquêtés.....	57
1.14 La langue préférée pour que leurs cours soient assurés.....	59
1.15 L'usage de la langue française dans l'université algérienne est favorable/défavorable.....	61

1.16 Nos questionnés, utilisent-ils le dictionnaire pour la compréhension des termes médicaux ?.....	62
Conclusion.....	63
2. Analyse et interprétation des entretiens.....	65
2.1 Interprétation des résultats.....	72
2.2 La transcription.....	74
2.3 Procédés de transcription de notre corpus.....	74
Conclusion.....	75
Conclusion générale.....	76
Bibliographie.....	79
Annexes.....	83

Annexes

Le questionnaire

Le questionnaire :

Dans le cadre de notre travail qui porte sur l'étude comparative des représentations de la langue française chez les étudiants de médecine et les sciences infirmières à l'université de Bejaïa, nous vous sollicitons à répondre respectivement à ce questionnaire.

Votre collaboration sera d'un grand apport et restera anonyme.

1. De quelle région êtes-vous ?

.....

2. Etes-vous du sexe :

Masculin

Féminin

3. Quel âge avez-vous ?

De 18 à 25 ans

De 25 ans et plus

4. Quelle est votre langue maternelle ?

Arabe

Français

Kabyle

Autres

5. Quelles langues parlez-vous ?

a. A la maison : Arabe Kabyle Français

b. Avec vos amis Arabe Kabyle Français

c. Avec vos enseignants à l'université : Arabe Kabyle Français

- Pourquoi ?

a.
.....

b.
.....

c.
.....

6. Aimez-vous la langue française ?

Oui

No

• Pourquoi ?

.....
.....

7. Quel est votre niveau de maîtrise de la langue française ?

Bon

Moyen

Mauvais

8. Classez ces langues de 1 à 3 selon leur importance pour vous :

Kabyle

Arabe

Français

Justifiez votre réponse :

1.
.....

2.
.....

3.
.....

9. Quelle est la langue que vous utilisez lors des lectures personnelles (journaux, TV) ?

Français

Arabe

Anglais

Autres

• Pourquoi ?

.....
.....

10. Quelle est votre langue préférée pour l'écoute de la musique ?

Français Arabe Anglais Autres

- Pourquoi ?

.....
.....

11. Quel est votre domaine d'instruction ?

.....

12. Quelle est votre langue de formation ?

Arabe Français kabyle Anglais

13. Dans quelle langue préférez-vous que vos cours soient assurés ?

Arabe Français

Pourquoi ?

.....
.....

14. Selon vous, l'usage de la langue française dans l'université algérienne est :

Favorable Défavorable

- Pourquoi ?

.....
.....

15. Utilisez-vous le dictionnaire pour la compréhension des termes médicaux ?

.....
.....

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Liste des tableaux

Tableau n° 1 le domaine d’instruction de nos enquêtés (médecine/ sciences infirmières).....	40
Tableau n° 2 la région de nos enquêtés en médecine et ceux en sciences infirmières	41
Tableau n° 3 nombre et sexe des enquêtés.....	43
Tableau n° 4 l’intervalle de l’âge.....	44
Tableau n° 5 la langue maternelle.....	45
Tableau n° 6 les langues parlées de nos questionnés en médecine : à la maison, avec amis et avec les enseignants.....	46
Tableau n° 7 les langues parlées de nos enquêtés en sciences infirmières : à la maison, avec leurs amis et avec leurs enseignants.....	48
Tableau n° 8 amour de la langue française.....	50
Tableau n° 9 niveau de maîtrise de la langue française.....	51
Tableau n° 10 classement des langues : arabe, français et kabyle de 1 à 3 selon leur importance.....	53
Tableau n° 11 la langue utilisée lors des lectures personnelles.....	54
Tableau n° 12 la langue préférée pour l’écoute de la music.....	56
Tableau n° 14 la langue de formation de nos questionnés.....	57
Tableau n° 15 la langue préférée pour leurs études.....	59
Tableau n° 16 l’usage de la langue française est favorable/défavorable à l’université algérienne.....	61
Tableau n° 17 l’usage du dictionnaire.....	62

Tableau n° 1 les réponses de nos enquêtés en médecine à l’entretien.....	66

Tableau n° 2 les réponses de nos enquêtés en sciences infirmières.....69

Liste des graphiques

Graphe n° 1 domaine d’instruction de nos enquêtés.....	40
Graphe n° 2 région des enquêtés en médecine et en sciences infirmières.....	42
Graphe n° 3 sexe des enquêtés.....	43
Graphe n° 4 âge des enquêtés.....	44
Graphe n° 5 la langue maternelle.....	45
Graphe n° 6 amour de la langue française.....	50
Graphe n° 7 les niveaux (bon, moyen et mauvais) de maîtrise de la langue française.....	52
Graphe n° 8 les langues utilisées lors des lectures personnelles.....	55
Graphe n° 9 les langues préférées pour l’écoute de la musique.....	56
Graphe n° 10 la langue de formation de nos enquêtés.....	58
Graphe n° 11 la langue préférée pour leurs études.....	59
Graphe n° 12 l’usage du français à l’université algérienne est favorable/défavorable.....	61
Graphe n° 13 l’usage du dictionnaire.....	63